

## Le cinquième livre de Moïse, appelé communément Deutéronome

<sup>1</sup> Telles sont les paroles que Moïse adressa à tout Israël, de l'autre côté du Jourdain, dans le désert, dans la plaine qui fait face à Souf, entre Paran, Tophel, Laban, Hatséroth et Dizahab.

<sup>2</sup> Il y a onze jours de voyage depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séir, jusqu'à Kadesh Barnea.

<sup>3</sup> La quarantième année, le onzième mois, le premier jour du mois, Moïse parla aux enfants d'Israël, selon tout ce que Yahvé\* lui avait commandé,

<sup>4</sup> après avoir frappé à Édréi Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Heshbon, et Og, roi de Basan, qui habitait à Ashtaroth.

<sup>5</sup> Au-delà du Jourdain, dans le pays de Moab, Moïse commença à proclamer cette loi, en disant :

<sup>6</sup> « Yahvé notre Dieu† nous a parlé à Horeb, en disant : Vous avez assez vécu sur cette montagne.

<sup>7</sup> Tournez-vous, partez, et allez dans la montagne des Amoréens et dans tous les lieux voisins : dans la plaine, dans la montagne, dans

---

\* **1:3** « Yahvé » est le nom propre de Dieu, parfois rendu par « Seigneur » ou « l'Éternel » dans d'autres traductions. † **1:6**

Le mot hébreu rendu par « Dieu » est «  » (Elohim).



la plaine, dans le midi, au bord de la mer, dans le pays des Cananéens et au Liban, jusqu'au grand fleuve, le fleuve Euphrate.

<sup>8</sup> Voici, †j'ai mis le pays devant toi. Allez-y et prenez possession du pays que Yahvé a juré à vos pères - à Abraham, à Isaac et à Jacob - de leur donner, à eux et à leur descendance §après eux."'

<sup>9</sup> Je vous ai parlé en ce temps-là, en disant : « Je ne suis pas capable de vous porter moi-même tout seul.

<sup>10</sup> L'Éternel, ton Dieu, t'a multiplié, et voici que tu es aujourd'hui comme les étoiles du ciel pour la multitude.

<sup>11</sup> Que Yahvé, le Dieu de tes pères, te rende mille fois plus nombreux que toi et te bénisse, comme il te l'a promis !

<sup>12</sup> Comment pourrais-je, à moi seul, supporter vos problèmes, vos fardeaux et vos querelles ?

<sup>13</sup> Prenez des hommes sages et intelligents, respectés dans vos tribus, et je les établirai à votre tête. »

<sup>14</sup> Tu m'as répondu et tu as dit : « Ce que tu as dit est bon à faire. »

<sup>15</sup> J'ai pris les chefs de vos tribus, des hommes sages et respectés, et je les ai établis chefs sur vous, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquièmes, chefs de dizaines, et officiers, selon vos tribus.

<sup>16</sup> En ce temps-là, je donnai cet ordre à vos juges : « Entendez les causes entre vos frères et

---

† **1:8** « Voici », de « □□□ », signifie regarder, prendre note, observer, voir ou fixer. Il est souvent utilisé comme une interjection. § **1:8** ou, semence

jugez avec équité entre un homme et son frère, et l'étranger qui habite avec lui.

<sup>17</sup> Vous ne ferez pas preuve de partialité dans votre jugement ; vous entendrez le petit comme le grand. Tu ne craindras pas la face de l'homme, car c'est à Dieu qu'appartient le jugement. Le cas qui est trop difficile pour toi, tu me l'apporteras, et je l'entendrai. »

<sup>18</sup> En ce temps-là, je vous commandai toutes les choses que vous deviez faire.

<sup>19</sup> Nous partîmes d'Horeb et traversâmes tout ce grand et terrible désert que tu as vu, en prenant le chemin de la montagne des Amoréens, comme l'avait ordonné l'Éternel, notre Dieu, et nous arrivâmes à Kadès Barnea.

<sup>20</sup> Je vous ai dit : « Vous êtes arrivés à la montagne des Amoréens, que l'Éternel, notre Dieu, nous donne.

<sup>21</sup> Voici, l'Éternel, votre Dieu, a mis le pays devant vous. Montez, prenez-en possession, comme vous l'a dit Yahvé, le Dieu de vos pères. N'aie pas peur et ne sois pas consterné. »

<sup>22</sup> Vous vous êtes approchés de moi, chacun d'entre vous, et vous avez dit : « Envoyons des hommes devant nous, afin qu'ils explorent le pays pour nous, et qu'ils nous rapportent le chemin par lequel nous devons monter, et les villes où nous devons arriver. »

<sup>23</sup> La chose m'a plu. Je pris douze de vos hommes, un homme pour chaque tribu.

<sup>24</sup> Ils se retournèrent, montèrent dans la montagne, arrivèrent à la vallée d'Eschol et l'explorèrent.

<sup>25</sup> Ils prirent dans leurs mains une partie des fruits du pays et nous les rapportèrent. Ils nous rapportèrent des nouvelles, et dirent : « C'est un bon pays que l'Éternel, notre Dieu, nous donne. »

<sup>26</sup> Pourtant, vous n'avez pas voulu monter, mais vous vous êtes rebellés contre le commandement de l'Éternel, votre Dieu.

<sup>27</sup> Vous murmuriez dans vos tentes, et vous disiez : « Parce que l'Éternel nous haïssait, il nous a fait sortir du pays d'Égypte, pour nous livrer entre les mains des Amoréens et nous faire périr.

<sup>28</sup> Où allons-nous monter ? Nos frères nous ont fait fondre le cœur en disant : 'Le peuple est plus grand et plus fort que nous. Les villes sont grandes et fortifiées jusqu'au ciel. Et nous y avons vu les fils des Anakim ».

<sup>29</sup> Alors je vous ai dit : « Ne soyez pas terrifiés. N'aie pas peur d'eux.

<sup>30</sup> Yahvé ton Dieu, qui marche devant toi, combattra pour toi, selon tout ce qu'il a fait pour toi en Égypte sous tes yeux,

<sup>31</sup> et dans le désert où tu as vu comment Yahvé ton Dieu t'a porté, comme un homme porte son fils, dans tout le chemin que tu as parcouru, jusqu'à ce que tu sois arrivé en ce lieu. »

<sup>32</sup> Mais vous n'avez pas cru en cela Yahvé, votre Dieu,

<sup>33</sup> qui vous a précédés en chemin pour vous chercher un lieu où dresser vos tentes, la nuit dans le feu pour vous montrer le chemin, le jour dans la nuée.

<sup>34</sup> L'Éternel a entendu la voix de vos paroles, il s'est mis en colère et il a juré, en disant :

<sup>35</sup> Aucun de ces hommes de cette génération mauvaise ne verra le bon pays que j'ai juré de donner à vos pères,

<sup>36</sup> excepté Caleb, fils de Jephunné. Il le verra. Je donnerai le pays qu'il a foulé à lui et à ses enfants, parce qu'il a entièrement suivi Yahvé. »

<sup>37</sup> Yahvé s'est mis en colère contre moi à cause de vous, en disant : « Toi non plus, tu n'y entreras pas.

<sup>38</sup> C'est Josué, fils de Nun, qui se tient devant vous, qui y entrera. Encouragez-le, car c'est lui qui fera hériter Israël.

<sup>39</sup> Tes petits enfants, dont tu disais qu'ils seraient capturés ou tués, tes enfants qui aujourd'hui ne savent ni le bien ni le mal, y entreront. Je la leur donnerai, et ils la posséderont.

<sup>40</sup> Mais vous, tournez-vous, et partez pour le désert, sur le chemin de la mer Rouge. »

<sup>41</sup> Alors vous avez répondu et vous m'avez dit : « Nous avons péché contre Yahvé. Nous monterons et nous combattons, selon tout ce que Yahvé notre Dieu nous a ordonné. » Chacun de vous revêtit ses armes de guerre et se mit à monter dans la montagne.

<sup>42</sup> Yahvé me dit : « Dis-leur : « Ne montez pas et ne combattez pas, car je ne suis pas au milieu de vous, de peur que vous ne soyez frappés devant vos ennemis. »"

<sup>43</sup> Je vous ai donc parlé, et vous n'avez pas écouté ; vous vous êtes rebellés contre le commandement de l'Éternel, vous avez été

présomptueux, et vous êtes montés dans la montagne.

<sup>44</sup> Les Amoréens, qui habitaient cette montagne, sortirent contre vous, vous poursuivirent comme les abeilles, et vous battirent en Séir, jusqu'à Horma.

<sup>45</sup> Vous êtes revenus et vous avez pleuré devant l'Éternel, mais l'Éternel n'a pas écouté votre voix et ne vous a pas prêté l'oreille.

<sup>46</sup> Vous restâtes donc à Kadès de nombreux jours, selon les jours où vous êtes restés.

## 2

<sup>1</sup> Puis nous nous tournâmes, et nous partîmes pour le désert, par le chemin de la mer Rouge, comme l'Éternel me l'avait dit, et nous encerclâmes la montagne de Séir pendant plusieurs jours.

<sup>2</sup> L'Éternel m'a parlé, en disant :

<sup>3</sup> « Tu as assez longtemps encerclé cette montagne. Tourne-toi vers le nord.

<sup>4</sup> Tu donneras cet ordre au peuple : « Vous allez traverser la frontière de vos frères, les enfants d'Ésaü, qui habitent en Séir, et ils auront peur de vous. Soyez donc prudents.

<sup>5</sup> Ne vous disputez pas avec eux, car je ne vous donnerai aucune de leurs terres, pas même pour que la plante du pied les foule, car j'ai donné la montagne de Séir en propriété à Ésaü.

<sup>6</sup> Tu achèteras d'eux, à prix d'argent, des aliments que tu pourras manger. Tu leur achèteras

aussi de l'eau à prix d'argent, pour que tu puisses boire."

<sup>7</sup> Car Yahvé ton Dieu t'a béni dans tout le travail de tes mains. Il a connu ta marche dans ce grand désert. Ces quarante années, Yahvé ton Dieu a été avec toi. Tu n'as manqué de rien.

<sup>8</sup> Et nous passâmes à côté de nos frères, les fils d'Ésaü, qui habitent en Séir, par le chemin de la plaine d'Elath et d'Ezion Geber. Nous nous tournâmes et passâmes par le chemin du désert de Moab.

<sup>9</sup> Yahvé m'a dit : « N'importune pas Moab et ne te bats pas avec lui, car je ne te donnerai aucune de ses terres en propriété, comme j'ai donné Ar en propriété aux enfants de Lot. »

<sup>10</sup> (Les Emim y habitaient auparavant, peuple grand et nombreux, et de taille égale à celle des Anakim.

<sup>11</sup> Ceux-ci aussi sont considérés comme des Rephaïm, comme les Anakim ; mais les Moabites les appellent Emim.

<sup>12</sup> Les Horites habitaient aussi autrefois en Séir, mais les fils d'Ésaü leur succédèrent. Ils les détruisirent devant eux et habitèrent à leur place, comme Israël l'a fait pour le pays qu'il possédait et que Yahvé leur avait donné).

<sup>13</sup> « Maintenant, lève-toi et traverse le torrent de Zered. » Nous avons traversé le ruisseau Zered.

<sup>14</sup> Les jours que nous fîmes depuis Kadès-Barnéa jusqu'au passage du torrent de Zéred furent de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute la génération des hommes de guerre eût disparu du milieu du camp, comme l'avait juré l'Éternel.

15 Et la main de l'Éternel fut contre eux, pour les détruire depuis le milieu du camp, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu.

16 Lorsque tous les hommes de guerre furent consumés et morts parmi le peuple,

17 l'Éternel me parla, et dit :

18 « Tu passeras aujourd'hui par Ar, la frontière de Moab.

19 Quand tu approcheras de la frontière des enfants d'Ammon, ne les importune pas et ne leur cherche pas querelle, car je ne te donnerai aucune possession du pays des enfants d'Ammon, puisque je l'ai donné en possession aux enfants de Lot. »

20 (Cela aussi est considéré comme un pays de Rephaïm. Les Rephaïm y habitaient autrefois, mais les Ammonites les appellent Zamzummim,

21 un peuple grand, nombreux et de haute taille, comme les Anakim ; mais Yahvé les détruisit de devant Israël, et ils leur succédèrent et habitèrent à leur place,

22 comme il fit pour les fils d'Ésaü qui habitent en Séir, lorsqu'il détruisit de devant eux les Horites ; et ils leur succédèrent et habitèrent à leur place jusqu'à ce jour.

23 Puis les Avvim, qui habitaient des villages jusqu'à Gaza : les Capthorim, sortis de Capthor, les détruisirent et habitèrent à leur place).

24 « Lève-toi, pars, et franchis le torrent de l'Arnon. Voici, j'ai livré entre tes mains Sihon, l'Amoréen, roi de Hesbon, et son pays ; commence à le posséder, et livre bataille contre lui.



<sup>25</sup> Aujourd'hui, je commencerai à mettre l'épouvante et la crainte de toi sur les peuples qui sont sous tout le ciel, qui entendront parler de toi, et qui trembleront et seront dans l'angoisse à cause de toi. »

<sup>26</sup> Du désert de Kedemoth, j'envoyai des messagers à Sihon, roi de Hesbon, avec des paroles de paix, en disant :

<sup>27</sup> « Laisse-moi passer par ton pays. Je passerai par la route. Je ne me tournerai ni à droite ni à gauche.

<sup>28</sup> Tu me vendras à prix d'argent de la nourriture, pour que je mange, et tu me donneras à prix d'argent de l'eau, pour que je boive. Laissez-moi seulement passer sur mes pieds,

<sup>29</sup> comme m'ont traité les enfants d'Ésaü qui habitent en Séir et les Moabites qui habitent à Ar, jusqu'à ce que je passe le Jourdain pour entrer dans le pays que Yahvé notre Dieu nous donne. »

<sup>30</sup> Mais Sihon, roi de Heshbon, ne voulut pas nous laisser passer devant lui, car Yahvé ton Dieu avait endurci son esprit et rendu son cœur obstiné, afin de le livrer entre tes mains, comme c'est le cas aujourd'hui.

<sup>31</sup> Yahvé me dit : « Voici, j'ai commencé à livrer Sihon et son pays devant toi. Commence à le posséder, pour que tu hérites de son pays. »

<sup>32</sup> Alors Sihon sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour combattre à Jahaz.

<sup>33</sup> Yahvé notre Dieu le livra devant nous, et nous le frappâmes, lui, ses fils et tout son peuple.

<sup>34</sup> Nous prîmes alors toutes ses villes, et

nous dévouâmes par interdit toutes les villes habitées, avec les femmes et les petits enfants. Nous n'avons laissé personne en vie.

<sup>35</sup> Nous ne prîmes pour nous que le bétail, avec le butin des villes que nous avons prises.

<sup>36</sup> Depuis Arcœr, qui est au bord du torrent de l'Arnon, et la ville qui est dans la vallée, jusqu'à Galaad, il n'y avait pas de ville trop élevée pour nous. Yahvé notre Dieu a tout livré devant nous.

<sup>37</sup> Seulement, au pays des enfants d'Ammon, vous ne vous êtes pas approchés : toutes les rives du fleuve Jabbok, les villes de la montagne, et partout où Yahvé notre Dieu nous l'a interdit.

### 3

<sup>1</sup> Puis nous nous tournâmes, et nous montâmes par le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour nous combattre à Édréi.

<sup>2</sup> Yahvé me dit : « Ne le crains pas, car je l'ai livré entre tes mains, avec tout son peuple et son pays. Tu lui feras ce que tu as fait à Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Heshbon. »

<sup>3</sup> Et Yahvé, notre Dieu, livra aussi entre nos mains Og, roi de Basan, et tout son peuple. Nous le frappâmes jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus personne.

<sup>4</sup> Nous avons pris toutes ses villes à cette époque. Il n'y eut pas une ville que nous n'ayons prise : soixante villes, toute la région d'Argob, le royaume d'Og en Basan.

<sup>5</sup> Toutes ces villes étaient fortifiées par de hautes murailles, des portes et des barres, sans compter les nombreux villages sans murailles.

<sup>6</sup> Nous les détruisîmes par interdit, comme nous l'avions fait à Sihon, roi de Heshbon, en dévastant par interdit toutes les villes habitées, avec les femmes et les petits enfants.

<sup>7</sup> Mais nous prîmes pour nous tout le bétail et le butin des villes.

<sup>8</sup> En ce temps-là, nous prîmes le pays de la main des deux rois des Amoréens qui étaient au-delà du Jourdain, depuis le val de l'Arnon jusqu'au mont Hermon.

<sup>9</sup> (Les Sidoniens appellent Hermon Sirion, et les Amoréens l'appellent Senir.)

<sup>10</sup> Nous prîmes toutes les villes de la plaine, tout Galaad et tout Basan, jusqu'à Salca et Édréi, villes du royaume d'Og en Basan.

<sup>11</sup> (Car il ne restait qu'Og, roi de Basan, du reste des Rephaïm. Voici, son sommier était un sommier de fer. N'est-ce pas à Rabba, chez les enfants d'Ammon ? Sa longueur était de neuf coudées\*, et sa largeur de quatre coudées, selon la coudée d'un homme).

<sup>12</sup> En ce temps-là, nous prîmes possession de ce pays : depuis Arœr, qui est près du torrent de l'Arnon, et la moitié de la montagne de Galaad, avec ses villes, je les donnai aux Rubénites et aux Gadites ;

<sup>13</sup> et le reste de Galaad, et tout Basan, le

---

\* **3:11** Une coudée est la longueur du bout du majeur au coude sur le bras d'un homme, soit environ 18 pouces ou 46 centimètres.

royaume d'Og, je les donnai à la demi-tribu de Manassé, toute la région d'Argob, tout Basan. (On appelle ce territoire le pays des Rephaïm.

<sup>14</sup> Jaïr, fils de Manassé, prit toute la région d'Argob, jusqu'à la frontière des Gueschuriens et des Maacathiens, et il leur donna le nom de Basan, d'après son propre nom, Havvoth Jaïr, jusqu'à ce jour).

<sup>15</sup> Je donnai Galaad à Makir.

<sup>16</sup> Je donnai aux Rubénites et aux Gadites, depuis Galaad jusqu'au torrent de l'Arnon, le milieu du torrent, et sa limite, jusqu'au fleuve Jabbok, qui est la limite des fils d'Ammon.

<sup>17</sup> La plaine, le Jourdain et sa limite, depuis Kinnéreth jusqu'à la mer de la plaine, la mer Salée, sous les pentes du Pisga, à l'orient.

<sup>18</sup> En ce temps-là, je vous ai donné cet ordre : « Yahvé ton Dieu t'a donné ce pays pour que tu en prennes possession. Vous tous, hommes de valeur, vous passerez armés devant vos frères, les enfants d'Israël.

<sup>19</sup> Mais vos femmes, vos petits enfants et vos troupeaux (je sais que vous avez beaucoup de bétail) habiteront dans les villes que je vous ai données,

<sup>20</sup> jusqu'à ce que l'Éternel donne du repos à vos frères, comme à vous, et qu'ils possèdent aussi le pays que l'Éternel, votre Dieu, leur donne au-delà du Jourdain. Alors vous retournerez chacun dans sa propriété, que je vous ai donnée. »

<sup>21</sup> En ce temps-là, je donnai cet ordre à Josué : « Tes yeux ont vu tout ce que Yahvé ton Dieu a

fait à ces deux rois. C'est ainsi que Yahvé fera à tous les royaumes où tu passeras.

<sup>22</sup> Tu ne les craindras pas, car Yahvé ton Dieu combat lui-même pour toi. »

<sup>23</sup> En ce temps-là, je suppliai Yahvé, en disant :

<sup>24</sup> « Seigneur<sup>†</sup> Yahvé, tu as commencé à montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main puissante. Car quel dieu y a-t-il dans les cieux et sur la terre qui puisse faire des œuvres comme les tiennes, et des actes de puissance comme les tiens ?

<sup>25</sup> Je t'en prie, laisse-moi aller voir le bon pays qui est au-delà du Jourdain, cette belle montagne et le Liban. »

<sup>26</sup> Mais Yahvé s'est mis en colère contre moi à cause de vous, et il ne m'a pas écouté. L'Éternel m'a dit : « C'est assez ! Ne me parle plus de cette affaire.

<sup>27</sup> Monte au sommet du Pisga, et lève tes yeux vers l'ouest, le nord, le sud et l'est, et regarde de tes yeux, car tu ne passeras pas ce Jourdain.

<sup>28</sup> Mais commandez à Josué, encouragez-le et fortifiez-le, car il passera devant ce peuple, et il lui fera hériter le pays que vous verrez. »

<sup>29</sup> Nous restâmes donc dans la vallée, près de Beth Peor.

## 4

<sup>1</sup> Maintenant, Israël, écoute les lois et les ordonnances que je t'enseigne, pour les mettre en pratique, afin que tu vives, que tu entres et

<sup>†</sup> 3:24 Le mot traduit « Seigneur » est « Adonai ».

que tu possèdes le pays que Yahvé, le Dieu de tes pères, te donne.

<sup>2</sup> Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous prescris, et vous n'en retrancherez rien, afin d'observer les commandements de l'Éternel, votre Dieu, que je vous prescris.

<sup>3</sup> Tes yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à cause de Baal Peor ; car l'Éternel, ton Dieu, a fait disparaître du milieu de toi tous les hommes qui suivaient Baal Peor.

<sup>4</sup> Mais vous, qui avez été fidèles à l'Éternel, votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui.

<sup>5</sup> Voici, je vous ai enseigné des lois et des ordonnances, comme l'Éternel, mon Dieu, me l'a ordonné, afin que vous les mettiez en pratique au milieu du pays dont vous allez prendre possession.

<sup>6</sup> Gardez-les donc et mettez-les en pratique, car c'est là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples qui entendront toutes ces lois et qui diront : « Certes, cette grande nation est un peuple sage et intelligent. »

<sup>7</sup> Car quelle est la grande nation qui ait un dieu aussi proche d'elle que l'est Yahvé, notre Dieu, quand nous l'invoquons ?

<sup>8</sup> Quelle est la grande nation qui ait des lois et des ordonnances aussi justes que toute cette loi que je vous présente aujourd'hui ?

<sup>9</sup> Seulement, prends garde et garde ton âme avec soin, de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues et qu'elles ne s'éloignent de ton cœur tous les jours de ta vie ; mais fais-

les connaître à tes enfants et aux enfants de tes enfants -

<sup>10</sup> le jour où tu t'es tenu devant l'Éternel, ton Dieu, à Horeb, quand l'Éternel m'a dit : « Assemble le peuple auprès de moi, et je leur ferai entendre mes paroles, afin qu'ils apprennent à me craindre tous les jours qu'ils vivront sur la terre, et qu'ils les enseignent à leurs enfants. »

<sup>11</sup> Vous vous êtes approchés et vous vous êtes tenus sous la montagne. La montagne brûlait de feu jusqu'au cœur du ciel, avec des ténèbres, des nuages et une obscurité épaisse.

<sup>12</sup> Yahvé vous a parlé du milieu du feu : vous avez entendu des paroles, mais vous n'avez pas vu de forme, vous avez seulement entendu une voix.

<sup>13</sup> Il vous a annoncé son alliance, qu'il vous a ordonné d'exécuter, les dix commandements. Il les a écrits sur deux tables de pierre.

<sup>14</sup> En ce temps-là, Yahvé m'a ordonné de vous enseigner des lois et des ordonnances, afin que vous les mettiez en pratique dans le pays dont vous allez prendre possession.

<sup>15</sup> Soyez très attentifs, car vous n'avez vu aucune forme le jour où l'Éternel vous a parlé à Horeb, du milieu du feu,

<sup>16</sup> de peur que vous ne vous corrompiez et que vous ne vous fassiez une image taillée, sous la forme d'une figure quelconque, la ressemblance d'un mâle ou d'une femelle,

<sup>17</sup> la ressemblance de tout animal qui est sur la terre, la ressemblance de tout oiseau ailé qui vole dans le ciel,

18 la ressemblance de tout ce qui rampe sur le sol, la ressemblance de tout poisson qui est dans l'eau sous la terre ;

19 et de peur que, levant les yeux vers le ciel, tu ne voies le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée du ciel, et que tu ne te laisses entraîner à les adorer et à les servir, eux que l'Éternel, ton Dieu, a donnés à tous les peuples qui sont sous le ciel entier.

20 Mais l'Éternel t'a pris et t'a fait sortir de la fournaise de fer, de l'Égypte, pour être à ses yeux un peuple d'héritage, comme il en est aujourd'hui.

21 Mais l'Éternel s'est irrité contre moi à cause de vous, et il a juré que je ne passerais pas le Jourdain, et que je n'entrerais pas dans le bon pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage ;

22 mais je dois mourir dans ce pays. Je ne passerai pas le Jourdain, mais toi, tu passeras et tu posséderas ce bon pays.

23 Prenez garde que vous n'oubliiez l'alliance de l'Éternel, votre Dieu, qu'il a conclue avec vous, et que vous ne vous fassiez une image taillée en forme de ce que l'Éternel, votre Dieu, vous a interdit.

24 Car l'Éternel, ton Dieu, est un feu dévorant, un Dieu jaloux.

25 Lorsque vous aurez engendré des enfants et des enfants d'enfants, que vous aurez séjourné longtemps dans le pays, et que vous vous serez corrompus, que vous vous serez fait une image



taillée en forme de quoi que ce soit, et que vous aurez fait ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, votre Dieu, pour l'irriter,

<sup>26</sup> j'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : vous disparaîtrez bientôt du pays dont vous prendrez possession en passant le Jourdain. Vous n'y prolongerez pas vos jours, mais vous serez entièrement détruits.

<sup>27</sup> Yahvé vous dispersera parmi les peuples, et vous resterez peu nombreux parmi les nations où Yahvé vous conduira.

<sup>28</sup> Là, vous servirez des dieux, ouvrage de la main de l'homme, bois et pierre, qui ne voient ni n'entendent, ne mangent ni ne sentent.

<sup>29</sup> Mais de là, tu chercheras Yahvé ton Dieu, et tu le trouveras, si tu le cherches de tout ton cœur et de toute ton âme.

<sup>30</sup> Quand tu seras dans l'oppression, et que toutes ces choses t'arriveront, dans la suite des temps, tu reviendras à l'Éternel, ton Dieu, et tu écouteras sa voix.

<sup>31</sup> Car Yahvé ton Dieu est un Dieu de miséricorde. Il ne te laissera pas tomber, ne te détruira pas et n'oubliera pas l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée.

<sup>32</sup> Car demandez-vous maintenant, parmi les jours passés, qui vous ont précédés, depuis le jour où Dieu a créé l'homme sur la terre, et d'une extrémité du ciel à l'autre, s'il y a eu quelque chose d'aussi grand que cette chose, ou si l'on a entendu quelque chose de semblable ?

<sup>33</sup> Un peuple a-t-il jamais entendu la voix de Dieu parlant du milieu du feu, comme vous

l'avez entendue, et vit-il ?

<sup>34</sup> Ou bien Dieu a-t-il essayé d'aller prendre pour lui une nation au milieu d'une autre nation, par des épreuves, par des signes, par des prodiges, par la guerre, par une main puissante, par un bras étendu, et par de grandes terreurs, selon tout ce que Yahvé ton Dieu a fait pour toi en Égypte, sous tes yeux ?

<sup>35</sup> Cela vous a été montré pour que vous sachiez que Yahvé est Dieu. Il n'y a personne d'autre que lui.

<sup>36</sup> Du haut des cieux, il vous a fait entendre sa voix, pour qu'il vous instruisse. Sur la terre, il vous a fait voir son grand feu, et vous avez entendu ses paroles au milieu du feu.

<sup>37</sup> Parce qu'il a aimé vos pères, il a choisi leurs descendants après eux, et il vous a fait sortir d'Égypte par sa présence, par sa grande puissance,

<sup>38</sup> pour chasser devant vous des nations plus grandes et plus puissantes que vous, pour vous faire entrer, pour vous donner leur pays en héritage, comme il l'est aujourd'hui.

<sup>39</sup> Sachez donc aujourd'hui, et prenez-le à cœur, que Yahvé lui-même est Dieu en haut dans les cieux et en bas sur la terre. Il n'y a personne d'autre.

<sup>40</sup> Tu observeras ses lois et ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tout aille bien pour toi et pour tes enfants après toi, et que tu prolonges tes jours dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne à perpétuité.

<sup>41</sup> Moïse mit à part trois villes au-delà du

Jourdain, vers le soleil levant,

<sup>42</sup> afin que s'y réfugie le meurtrier qui tue involontairement son prochain et qui ne le haïssait pas autrefois, et qu'en s'enfuyant dans l'une de ces villes, il puisse vivre :

<sup>43</sup> Bezer au désert, dans la plaine, pour les Rubénites ; Ramoth en Galaad pour les Gadites ; et Golan en Basan pour les Manassites.

<sup>44</sup> Telle est la loi que Moïse mit devant les enfants d'Israël.

<sup>45</sup> Tels sont les témoignages, les lois et les ordonnances que Moïse adressa aux enfants d'Israël à leur sortie d'Égypte,

<sup>46</sup> de l'autre côté du Jourdain, dans la vallée en face de Beth Peor, au pays de Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Hesbon, et que Moïse et les enfants d'Israël battirent à leur sortie d'Égypte.

<sup>47</sup> Ils prirent possession de son pays et du pays d'Og, roi de Basan, les deux rois des Amoréens, qui étaient au-delà du Jourdain, vers le soleil levant,

<sup>48</sup> depuis Arcer, qui est sur le bord de la vallée de l'Arnon, jusqu'à la montagne de Sion (appelée aussi Hermon),

<sup>49</sup> et toute la plaine au-delà du Jourdain, vers l'est, jusqu'à la mer de la plaine, sous les pentes du Pisga.

## 5

<sup>1</sup> Moïse appela tout Israël, et leur dit :  
« Écoutez, Israël, les lois et les ordonnances que je prononce aujourd'hui à vos oreilles, afin que

vous les appreniez et que vous ayez soin de les mettre en pratique. »

<sup>2</sup> Yahvé, notre Dieu, a fait alliance avec nous à Horeb.

<sup>3</sup> Yahvé n'a pas fait cette alliance avec nos pères, mais avec nous, même nous, qui sommes tous ici, vivants, aujourd'hui.

<sup>4</sup> Yahvé vous a parlé face à face sur la montagne, au milieu du feu,

<sup>5</sup> (je me tenais alors entre Yahvé et vous, pour vous montrer la parole de Yahvé ; car vous aviez peur à cause du feu, et vous n'êtes pas montés sur la montagne) en disant,

<sup>6</sup> « Je suis Yahvé ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

<sup>7</sup> « Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi.

<sup>8</sup> « Tu ne te feras pas d'image taillée, ni de représentation de ce qui est dans les cieux en haut, ni de ce qui est sur la terre en bas, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre.

<sup>9</sup> Tu ne te prosterner pas devant elles et tu ne les serviras pas, car moi, Yahvé ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent

<sup>10</sup> et qui fait preuve de bonté envers les milliers de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

<sup>11</sup> « Tu n'abuseras pas du nom de Yahvé ton Dieu, \*car Yahvé ne laissera pas impuni celui qui abusera de son nom.

---

\* **5:11** ou encore : Tu ne prendras pas le nom de Yahvé ton Dieu en vain ;

12 « Observe le jour du sabbat, pour le sanctifier, comme Yahvé ton Dieu te l'a ordonné.

13 Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage ;

14 mais le septième jour est un sabbat pour l'Éternel, ton Dieu, où tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucun de tes animaux, ni l'étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent aussi bien que toi.

15 Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte, et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir par une main puissante et un bras étendu. C'est pourquoi Yahvé ton Dieu t'a ordonné d'observer le jour du sabbat.

16 « Honore ton père et ta mère, comme Yahvé ton Dieu te l'a ordonné, afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne.

17 « Tu ne commettras pas de meurtre.

18 « Tu ne commettras pas d'adultère.

19 « Tu ne voleras pas.

20 « Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

21 « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain. Tu ne convoiteras pas non plus la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui appartient à ton prochain. »

22 Yahvé adressa ces paroles à toute votre assemblée sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, avec une voix forte. Il

n'ajouta rien de plus. Il les a écrites sur deux tables de pierre et me les a données.

<sup>23</sup> Lorsque vous avez entendu la voix au milieu des ténèbres, pendant que la montagne était embrasée, vous vous êtes approchés de moi, tous les chefs de vos tribus et vos anciens,

<sup>24</sup> et vous avez dit : « Voici que Yahvé, notre Dieu, nous a montré sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix au milieu du feu. Nous avons vu aujourd'hui que Dieu parle à l'homme et qu'il vit.

<sup>25</sup> Maintenant donc, pourquoi mourrions-nous ? Car ce grand feu va nous consumer. Si nous entendons encore la voix de Yahvé notre Dieu, nous mourrons.

<sup>26</sup> Car qui, de toute chair, a entendu comme nous la voix du Dieu vivant, parlant du milieu du feu, et a vécu ?

<sup>27</sup> Approchez-vous, et écoutez tout ce que l'Éternel, notre Dieu, dira, et dites-nous tout ce que l'Éternel, notre Dieu, vous dira ; nous l'écouterons et nous le ferons. »

<sup>28</sup> L'Éternel a entendu la voix de tes paroles quand tu m'as parlé, et l'Éternel m'a dit : « J'ai entendu la voix des paroles de ce peuple, qu'il t'a dites. Ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit.

<sup>29</sup> Oh ! s'il y avait en eux un cœur tel qu'ils me craignent et gardent toujours tous mes commandements, afin que tout aille bien pour eux et pour leurs enfants à jamais !

<sup>30</sup> Allez leur dire : « Retournez dans vos tentes ».

<sup>31</sup> Mais toi, reste ici près de moi, et je te dirai tous les commandements, les lois et les ordonnances que tu leur enseigneras, afin qu'ils les mettent en pratique dans le pays dont je leur donne la possession. »

<sup>32</sup> Tu feras donc ce que Yahvé ton Dieu t'a ordonné. Tu ne te détourneras ni à droite ni à gauche.

<sup>33</sup> Tu marcheras dans toute la voie que l'Éternel, ton Dieu, t'a prescrite, afin que tu vives et que tu sois heureux, et afin que tu prolonges tes jours dans le pays dont tu auras la possession.

## 6

<sup>1</sup> Voici les commandements, les lois et les ordonnances que l'Éternel, ton Dieu, a ordonné de t'enseigner, afin que tu les mettes en pratique dans le pays dont tu vas prendre possession ;

<sup>2</sup> afin que tu craignes l'Éternel, ton Dieu, et que tu observes toutes ses lois et tous ses commandements, que je te prescris, à toi, à ton fils et au fils de ton fils, tous les jours de ta vie, et afin que tes jours se prolongent.

<sup>3</sup> Écoute donc, Israël, et applique-toi à les mettre en pratique, afin que tu sois heureux et que tu croisses puissamment, comme te l'a promis l'Éternel, le Dieu de tes pères, dans un pays où coulent le lait et le miel.

<sup>4</sup> Écoute, Israël : Yahvé est notre Dieu. Yahvé est unique.

<sup>5</sup> Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.

<sup>6</sup> Ces paroles, que je te prescris aujourd'hui, seront gravées dans ton cœur.

<sup>7</sup> Tu les enseigneras avec soin à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras assis dans ta maison, quand tu marcheras sur le chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras.

<sup>8</sup> Tu les lieras comme un signe sur ta main, et ils seront comme des fronteaux entre tes yeux.

<sup>9</sup> Tu les écriras sur les montants de la porte de ta maison et sur tes portes.

<sup>10</sup> Lorsque Yahvé, ton Dieu, te fera entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, de te donner, tu auras des villes grandes et magnifiques que tu n'auras pas bâties,

<sup>11</sup> des maisons pleines de toutes sortes de biens que tu n'auras pas remplies, des citernes creusées que tu n'auras pas creusées, des vignes et des oliviers que tu n'auras pas plantés, et tu mangeras et te rassasieras ;

<sup>12</sup> alors garde-toi d'oublier Yahvé, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

<sup>13</sup> Tu craindras Yahvé, ton Dieu, tu le serviras et tu jureras par son nom.

<sup>14</sup> Tu n'iras pas après d'autres dieux, des dieux des peuples qui t'entourent,

<sup>15</sup> car Yahvé ton Dieu est un Dieu jaloux au milieu de toi, de peur que la colère de Yahvé ton Dieu ne s'enflamme contre toi et qu'il ne te fasse disparaître de la surface de la terre.

<sup>16</sup> Tu ne tenteras pas l'Éternel, ton Dieu, comme tu l'as tenté à Massa.



<sup>17</sup> Tu observeras avec soin les commandements de l'Éternel, ton Dieu, ses témoignages et ses lois, qu'il t'a prescrits.

<sup>18</sup> Tu feras ce qui est droit et bon aux yeux de l'Éternel, afin que tu sois heureux et que tu entres en possession du bon pays que l'Éternel a juré à tes pères,

<sup>19</sup> en chassant tous tes ennemis devant toi, comme l'Éternel l'a dit.

<sup>20</sup> Lorsque ton fils t'interrogera dans le futur, en disant : « Que signifient les témoignages, les lois et les ordonnances que Yahvé notre Dieu t'a prescrits ? »

<sup>21</sup> tu répondras à ton fils : « Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte. Yahvé nous a fait sortir d'Égypte d'une main puissante ;

<sup>22</sup> et Yahvé a accompli sous nos yeux des signes et des prodiges immenses et impressionnants sur l'Égypte, sur Pharaon et sur toute sa maison ;

<sup>23</sup> et il nous a fait sortir de là, afin de nous faire entrer, pour nous donner le pays qu'il avait juré à nos pères.

<sup>24</sup> L'Éternel nous a ordonné de mettre en pratique toutes ces lois, de craindre l'Éternel, notre Dieu, pour notre bien à tous les instants, afin qu'il nous conserve la vie, comme nous l'avons aujourd'hui.

<sup>25</sup> Ce sera pour nous une justice, si nous observons de mettre en pratique tous ces commandements devant Yahvé notre Dieu, comme il nous l'a ordonné. »

# 7

<sup>1</sup> Lorsque Yahvé, ton Dieu, t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession, et qu'il aura chassé devant toi de nombreuses nations - le Héthien, le Guirgasien, l'Amoréen, le Cananéen, le Phérézien, le Hévien et le Jébusien - sept nations plus grandes et plus puissantes que toi,

<sup>2</sup> lorsque Yahvé, ton Dieu, les livrera devant toi et que tu les frapperas, tu les dévoueras par interdit. Tu ne feras pas d'alliance avec elles, et tu ne leur feras pas grâce.

<sup>3</sup> Tu ne te marieras pas avec eux. Tu ne donneras pas ta fille à son fils, et tu ne prendras pas sa fille pour ton fils.

<sup>4</sup> Car cela détournerait tes fils de me suivre, pour qu'ils servent d'autres dieux. La colère de Yahvé s'enflammerait alors contre vous et il vous détruirait rapidement.

<sup>5</sup> Mais vous agirez ainsi à leur égard : vous briserez leurs autels, vous mettrez en pièces leurs colonnes, vous abattrez leurs mâts d'ashère et vous brûlerez au feu leurs images gravées.

<sup>6</sup> Car tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu. L'Éternel, ton Dieu, t'a choisi pour être un peuple qui lui appartienne en propre, par-dessus tous les peuples qui sont sur la face de la terre.

<sup>7</sup> Ce n'est pas parce que tu étais plus nombreux qu'un autre peuple que l'Éternel a jeté son dévolu sur toi et qu'il t'a choisi, car tu étais le plus petit de tous les peuples ;

<sup>8</sup> mais parce que l'Éternel t'aime et qu'il veut tenir le serment qu'il a fait à tes pères, l'Éternel t'a fait sortir à main forte et t'a racheté de la maison de servitude, de la main de Pharaon, roi d'Égypte.

<sup>9</sup> Sachez donc que Yahvé, votre Dieu, est lui-même Dieu, le Dieu fidèle, qui garde l'alliance et la bonté jusqu'à mille générations avec ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements,

<sup>10</sup> et qui repousse ceux qui le haïssent en face, pour les détruire. Il ne sera pas indulgent envers celui qui le hait. Il lui rendra la monnaie de sa pièce.

<sup>11</sup> Vous observerez donc les commandements, les lois et les ordonnances que je vous prescris aujourd'hui, pour les mettre en pratique.

<sup>12</sup> Parce que tu écouteras ces ordonnances, que tu les observeras et que tu les mettras en pratique, Yahvé ton Dieu gardera avec toi l'alliance et la bonté qu'il a jurées à tes pères.

<sup>13</sup> Il t'aimera, te bénira et te multipliera. Il bénira aussi le fruit de ton corps et le fruit de ton sol, ton blé, ton moût et ton huile, le produit de tes troupeaux et les jeunes de ton troupeau, dans le pays qu'il a juré à tes pères de te donner.

<sup>14</sup> Vous serez bénis par-dessus tous les peuples. Il n'y aura ni mâle ni femelle stérile parmi vous, ni parmi vos troupeaux.

<sup>15</sup> Yahvé éloignera de toi toute maladie ; il ne mettra sur toi aucune des maladies d'Égypte que tu connais, mais il les mettra sur tous ceux qui te haïssent.

<sup>16</sup> Tu consomeras tous les peuples que

l'Éternel, ton Dieu, te livrera. Ton œil n'aura pas pitié d'eux. Tu ne serviras pas leurs dieux, car ce serait un piège pour toi.

<sup>17</sup> Si tu dis en ton cœur : « Ces nations sont plus nombreuses que moi, comment pourrais-je les déposséder ? »

<sup>18</sup> tu n'auras pas peur d'elles. Tu te souviendras bien de ce que Yahvé ton Dieu a fait à Pharaon et à toute l'Égypte :

<sup>19</sup> les grandes épreuves que tes yeux ont vues, les signes, les prodiges, la main puissante et le bras étendu par lesquels Yahvé ton Dieu t'a fait sortir. C'est ainsi que l'Éternel, ton Dieu, agira envers tous les peuples que tu crains.

<sup>20</sup> L'Éternel, ton Dieu, enverra le frelon au milieu d'eux, jusqu'à ce que ceux qui seront restés et se seront cachés, périssent devant toi.

<sup>21</sup> Tu n'auras pas peur d'eux, car l'Éternel, ton Dieu, est au milieu de toi, un Dieu grand et redoutable.

<sup>22</sup> L'Éternel, ton Dieu, chassera ces nations devant toi petit à petit. Tu ne les consumeras pas d'un coup, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient sur toi.

<sup>23</sup> Mais l'Éternel, ton Dieu, les livrera devant toi, et il les confondra dans une grande confusion, jusqu'à ce qu'elles soient détruites.

<sup>24</sup> Il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras disparaître leur nom de dessous le ciel. Personne ne pourra se tenir devant toi jusqu'à ce que tu les aies détruits.

<sup>25</sup> Tu brûleras au feu les images gravées de

leurs dieux. Tu ne convoiteras pas l'argent ni l'or qui s'y trouvent, et tu n'en prendras pas pour toi, de peur de t'y laisser prendre au piège, car c'est une abomination pour Yahvé ton Dieu.

<sup>26</sup> Tu n'introduiras pas une abomination dans ta maison et tu ne t'y dévoueras pas comme elle. Tu en auras une horreur absolue. Tu en auras une horreur absolue, car c'est une chose dévouée.

## 8

<sup>1</sup> Vous observerez et mettrez en pratique tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous viviez, que vous multipliez, que vous entriez dans le pays que l'Éternel a juré à vos pères et que vous le possédiez.

<sup>2</sup> Tu te souviendras de tout le chemin que l'Éternel, ton Dieu, t'a fait faire pendant ces quarante années dans le désert, afin de t'humilier, de t'éprouver, de savoir ce que tu avais dans le cœur, si tu garderais ou non ses commandements.

<sup>3</sup> Il t'a humilié, t'a laissé avoir faim et t'a nourri de la manne, que tu ne connaissais pas et que tes pères ne connaissaient pas, afin de t'apprendre que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais que l'homme vit de toute parole qui sort de la bouche de Yahvé.

<sup>4</sup> Ton vêtement n'a pas vieilli sur toi, et ton pied n'a pas enflé, pendant ces quarante années.

<sup>5</sup> Tu considéreras dans ton cœur que, comme un homme discipline son fils, ainsi Yahvé ton

Dieu te discipline.

<sup>6</sup> Tu observeras les commandements de l'Éternel, ton Dieu, pour marcher dans ses voies et pour le craindre.

<sup>7</sup> Car l'Éternel, ton Dieu, te fait entrer dans un bon pays, un pays de ruisseaux d'eau, de sources et d'eaux souterraines qui coulent dans les vallées et les collines ;

<sup>8</sup> un pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers, un pays d'oliviers et de miel ;

<sup>9</sup> un pays où tu mangeras du pain sans manquer, où tu ne manqueras de rien ; un pays dont les pierres sont du fer, et dans les collines duquel on peut extraire du cuivre.

<sup>10</sup> Tu mangeras et tu te rassasieras, et tu béniras Yahvé ton Dieu pour le bon pays qu'il t'a donné.

<sup>11</sup> Prends garde que tu n'oublies Yahvé, ton Dieu, en n'observant pas ses commandements, ses ordonnances et ses lois, que je te prescris aujourd'hui ;

<sup>12</sup> de peur que, lorsque tu auras mangé et que tu seras rassasié, lorsque tu auras bâti de belles maisons et que tu y auras habité,

<sup>13</sup> lorsque tes troupeaux se seront multipliés, que ton argent et ton or se seront multipliés, et que tout ce que tu possèdes se sera multiplié,

<sup>14</sup> ton cœur ne s'élève et tu n'oublies Yahvé, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude ;

<sup>15</sup> qui t'a conduit à travers un désert grand et terrible, avec des serpents venimeux et des scorpions, et une terre assoiffée où il n'y avait

pas d'eau ; qui t'a fait couler de l'eau du rocher de silex ;

<sup>16</sup> qui t'a nourri dans le désert de la manne que tes pères ne connaissaient pas, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour te faire du bien à la fin de ta vie ;

<sup>17</sup> et de peur que tu ne dises dans ton cœur : « C'est ma puissance et la force de ma main qui m'ont procuré ces richesses ». »

<sup>18</sup> Mais toi, tu te souviendras de Yahvé ton Dieu, car c'est lui qui te donne le pouvoir d'acquérir des richesses, afin d'établir son alliance, qu'il a jurée à tes pères, comme elle l'est aujourd'hui.

<sup>19</sup> Si tu oublies l'Éternel, ton Dieu, et si tu vas après d'autres dieux, si tu les sers et te prosternes devant eux, je témoigne aujourd'hui contre toi que tu périras.

<sup>20</sup> Comme les nations que l'Éternel fait périr devant vous, ainsi vous périrez, parce que vous n'avez pas voulu écouter la voix de l'Éternel, votre Dieu.

## 9

<sup>1</sup> Écoute, Israël ! Tu vas aujourd'hui passer le Jourdain, pour aller déposséder des nations plus grandes et plus puissantes que toi, des villes grandes et fortifiées jusqu'au ciel,

<sup>2</sup> un peuple grand et haut, les fils des Anakim, que tu connais et dont tu as entendu dire : « Qui peut tenir devant les fils d'Anak ? ».

<sup>3</sup> Sache donc aujourd'hui que Yahvé ton Dieu est celui qui passe devant toi comme un feu

dévorant. Il les détruira et les fera tomber devant toi. Tu les chasseras et tu les feras périr rapidement, comme Yahvé te l'a dit.

<sup>4</sup> Ne dis pas dans ton cœur, après que Yahvé ton Dieu les aura chassés devant toi : « C'est à cause de ma justice que Yahvé m'a fait entrer en possession de ce pays » ; car Yahvé les chasse devant toi à cause de la méchanceté de ces nations.

<sup>5</sup> Ce n'est ni à cause de ta justice, ni à cause de la droiture de ton cœur que tu entres en possession de ce pays ; mais c'est à cause de la méchanceté de ces nations que Yahvé ton Dieu les chasse devant toi, afin d'accomplir la parole que Yahvé a jurée à tes pères, à Abraham, à Isaac et à Jacob.

<sup>6</sup> Sache donc que l'Éternel, ton Dieu, ne te donne pas ce bon pays à posséder pour ta justice, car tu es un peuple à la nuque raide.

<sup>7</sup> Souviens-toi, et n'oublie pas, comment tu as provoqué la colère de Yahvé ton Dieu dans le désert. Depuis le jour où tu as quitté le pays d'Égypte jusqu'à ce que tu sois arrivé en ce lieu, tu as été rebelle à Yahvé.

<sup>8</sup> A Horeb aussi, tu as provoqué la colère de Yahvé, et Yahvé s'est mis en colère contre toi pour te détruire.

<sup>9</sup> Lorsque je suis monté sur la montagne pour recevoir les tables de pierre, les tables de l'alliance que Yahvé a conclue avec vous, je suis resté sur la montagne quarante jours et quarante nuits. Je n'ai ni mangé de pain ni bu d'eau.

<sup>10</sup> Yahvé m'a remis les deux tables de pierre



écrites du doigt de Dieu. Elles contenaient toutes les paroles que Yahvé a prononcées avec vous sur la montagne, au milieu du feu, le jour de l'assemblée.

<sup>11</sup> Au bout de quarante jours et quarante nuits, Yahvé me donna les deux tables de pierre, les tables de l'alliance.

<sup>12</sup> Yahvé me dit : « Lève-toi, descends vite d'ici, car ton peuple que tu as fait sortir d'Égypte s'est corrompu. Ils se sont vite détournés de la voie que je leur avais prescrite. Ils se sont fait une image en fonte ! »

<sup>13</sup> Yahvé m'a parlé et a dit : « J'ai vu ce peuple, et voici, c'est un peuple à la nuque raide.

<sup>14</sup> Laisse-moi tranquille, afin que je les détruise et que j'efface leur nom de dessous le ciel ; et je ferai de toi une nation plus forte et plus grande qu'eux. »

<sup>15</sup> Et je me suis retourné et je suis descendu de la montagne, et la montagne brûlait de feu. Les deux tables de l'alliance étaient dans mes deux mains.

<sup>16</sup> Je regardai, et voici, vous aviez péché contre Yahvé votre Dieu. Vous vous étiez fait un veau façonné. Vous vous étiez détournés rapidement de la voie que l'Éternel vous avait prescrite.

<sup>17</sup> Je saisis les deux tables, je les jetai de mes deux mains et je les brisai sous vos yeux.

<sup>18</sup> Je me suis prosterné devant l'Éternel, comme au début, pendant quarante jours et quarante nuits. Je n'ai ni mangé de pain ni bu d'eau, à cause de tout le péché que vous avez

commis, en faisant ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, pour l'irriter.

<sup>19</sup> Car j'ai eu peur de la colère et du vif déplaisir avec lesquels Yahvé s'est mis en colère contre vous pour vous détruire. Mais cette fois-là aussi, l'Éternel m'a écouté.

<sup>20</sup> Yahvé s'est mis en colère contre Aaron au point de le détruire. En même temps, j'ai prié pour Aaron.

<sup>21</sup> J'ai pris ton péché, le veau que tu avais fait, je l'ai brûlé au feu et je l'ai écrasé en le broyant très fin, jusqu'à ce qu'il soit aussi fin que de la poussière. J'ai jeté sa poussière dans le ruisseau qui descendait de la montagne.

<sup>22</sup> A Tabérah, à Massa et à Kibroth Hattaava, vous avez provoqué la colère de l'Éternel.

<sup>23</sup> Lorsque l'Éternel vous envoya de Kadès-Barnéa, en disant : « Montez et prenez possession du pays que je vous donne », vous vous êtes rebellés contre le commandement de l'Éternel, votre Dieu, et vous n'avez pas cru en lui ni écouté sa voix.

<sup>24</sup> Tu t'es rebellé contre Yahvé depuis le jour où je t'ai connu.

<sup>25</sup> Je me suis donc prosterné devant l'Éternel pendant les quarante jours et les quarante nuits où je me suis prosterné, parce que l'Éternel avait dit qu'il te détruirait.

<sup>26</sup> J'ai prié Yahvé et j'ai dit : « Seigneur Yahvé, ne détruis pas ton peuple et ton héritage que tu as rachetés par ta grandeur, que tu as fait sortir d'Égypte à main forte.

<sup>27</sup> Souviens-toi de tes serviteurs, Abraham, Isaac et Jacob. Ne regarde pas l'obstination de ce peuple, ni sa méchanceté, ni son péché,

<sup>28</sup> de peur que le pays d'où tu nous as fait sortir ne dise : « Parce que Yahvé n'a pas pu les faire entrer dans le pays qu'il leur avait promis, et parce qu'il les a haïs, il les a fait sortir pour les tuer dans le désert.

<sup>29</sup> Pourtant, ils sont ton peuple et ton héritage, que tu as fait sortir par ta grande puissance et par ton bras étendu. »

## 10

<sup>1</sup> En ce temps-là, Yahvé me dit : « Coupe deux tables de pierre comme les premières, et monte vers moi sur la montagne, et fais une arche de bois.

<sup>2</sup> J'écrirai sur ces tablettes les paroles qui étaient sur les premières tablettes que tu as brisées, et tu les mettras dans l'arche. »

<sup>3</sup> Je fis donc une arche de bois d'acacia, je taillai deux tablettes de pierre comme les premières, et je montai sur la montagne, les deux tablettes à la main.

<sup>4</sup> Il écrivit sur les tables, selon la première écriture, les dix commandements dont Yahvé vous a parlé sur la montagne, du milieu du feu, le jour de l'assemblée ; et Yahvé me les donna.

<sup>5</sup> Je me suis retourné et je suis descendu de la montagne, et j'ai mis les tables dans l'arche que j'avais faite ; et elles y sont comme l'Éternel me l'a ordonné.

<sup>6</sup> (Les enfants d'Israël partirent de Beeroth Bene Jaakan pour se rendre à Mosérah. C'est là

qu'Aaron mourut et qu'il fut enterré, et son fils Éléazar exerça le sacerdoce à sa place.

<sup>7</sup> De là, ils partirent pour Gudgoda, et de Gudgoda pour Jotbatha, pays de ruisseaux.

<sup>8</sup> En ce temps-là, Yahvé mit à part la tribu de Lévi pour porter l'arche de l'alliance de Yahvé, pour se tenir devant Yahvé, pour le servir et pour bénir en son nom, jusqu'à ce jour.

<sup>9</sup> C'est pourquoi Lévi n'a ni part ni héritage avec ses frères ; son héritage, c'est Yahvé, selon ce que Yahvé ton Dieu lui a dit).

<sup>10</sup> Je suis resté sur la montagne, comme la première fois, quarante jours et quarante nuits, et l'Éternel m'a écouté cette fois-là aussi. L'Éternel n'a pas voulu te détruire.

<sup>11</sup> Yahvé me dit : « Lève-toi, pars devant le peuple, et ils entreront en possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner. »

<sup>12</sup> Maintenant, Israël, qu'est-ce que l'Éternel, ton Dieu, exige de toi, sinon que tu craignes l'Éternel, ton Dieu, que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu serves l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme,

<sup>13</sup> en observant les commandements et les lois de l'Éternel, que je te prescris aujourd'hui pour ton bien ?

<sup>14</sup> Voici, à l'Éternel, ton Dieu, appartiennent le ciel, le ciel des cieux, et la terre, avec tout ce qu'elle contient.

<sup>15</sup> Seulement, l'Éternel a pris plaisir à vos pères pour les aimer, et il a choisi leur descen-

dance après eux, même vous par-dessus tous les peuples, comme il en est aujourd'hui.

<sup>16</sup> Circoncise donc le prépuce de ton cœur, et ne sois plus un cou rigide.

<sup>17</sup> Car Yahvé, ton Dieu, est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le grand Dieu, le puissant et l'imposant, qui ne respecte pas les personnes et n'accepte pas les pots-de-vin.

<sup>18</sup> Il fait justice à l'orphelin et à la veuve, et il aime l'étranger en lui donnant nourriture et vêtement.

<sup>19</sup> C'est pourquoi, aimez l'étranger, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

<sup>20</sup> Tu craindras Yahvé, ton Dieu. Tu le serviras. Tu t'attacheras à lui et tu jureras par son nom.

<sup>21</sup> C'est lui qui te loue et c'est lui qui est ton Dieu, qui a fait pour toi ces choses grandes et impressionnantes que tes yeux ont vues.

<sup>22</sup> Tes pères sont descendus en Égypte avec soixante-dix personnes ; et maintenant Yahvé ton Dieu t'a rendu comme les étoiles du ciel pour la multitude.

## 11

<sup>1</sup> C'est pourquoi tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, et tu observeras toujours ses instructions, ses lois, ses ordonnances et ses commandements.

<sup>2</sup> Sachez aujourd'hui, car je ne parle pas à vos enfants qui n'ont pas connu et qui n'ont pas vu le châtiment de l'Éternel, votre Dieu, sa grandeur, sa main puissante, son bras étendu,

<sup>3</sup> ses signes et ses œuvres, qu'il a faits au milieu de l'Égypte à Pharaon, roi d'Égypte, et à tout son pays,

<sup>4</sup> et ce qu'il a fait à l'armée d'Égypte, à ses chevaux et à ses chars ; comment il a fait déborder les eaux de la mer Rouge pendant qu'ils vous poursuivaient, et comment Yahvé les a détruits jusqu'à ce jour ;

<sup>5</sup> et ce qu'il vous a fait dans le désert jusqu'à ce que vous arriviez en ce lieu ;

<sup>6</sup> et ce qu'il a fait à Dathan et Abiram, fils d'Eliab, fils de Ruben, comment la terre a ouvert sa bouche et les a engloutis, avec leurs maisons, leurs tentes et tout ce qui vivait à leur suite, au milieu de tout Israël ;

<sup>7</sup> mais tes yeux ont vu toute la grandeur de l'œuvre de Yahvé.

<sup>8</sup> Tu observeras donc tout le commandement que je te prescris aujourd'hui, afin que tu sois fort, que tu entres en possession du pays dont tu vas prendre possession,

<sup>9</sup> et que tu prolonges tes jours dans le pays que Yahvé a juré à tes pères de leur donner, à eux et à leur postérité, un pays où coulent le lait et le miel.

<sup>10</sup> Car le pays dont tu vas entrer en possession n'est pas comme le pays d'Égypte d'où tu es sorti, où tu as semé ta semence et arrosé de ton pied, comme un jardin d'herbes aromatiques ;

<sup>11</sup> mais le pays dont tu vas entrer en possession est un pays de collines et de vallées qui boit l'eau de la pluie du ciel,

<sup>12</sup> un pays dont Yahvé ton Dieu prend soin.

L'Éternel, ton Dieu, a toujours les yeux sur lui, depuis le début de l'année jusqu'à la fin de l'année.

<sup>13</sup> Si tu écoutes attentivement les commandements que je te prescris aujourd'hui, si tu aimes l'Éternel, ton Dieu, et si tu le sers de tout ton cœur et de toute ton âme,

<sup>14</sup> je donnerai à ton pays la pluie en son temps, la pluie de l'aube et la pluie de l'arrière-saison, pour que tu recueilles ton blé, ton moût et ton huile.

<sup>15</sup> Je donnerai de l'herbe dans tes champs pour ton bétail, et tu mangeras et te rassasieras.

<sup>16</sup> Prends garde que ton cœur ne se laisse tromper, et que tu ne te détournes pour servir d'autres dieux et te prosterner devant eux ;

<sup>17</sup> et que la colère de l'Éternel ne s'enflamme contre toi, qu'il ne ferme le ciel, qu'il n'y ait pas de pluie, que la terre ne donne pas son fruit, et que tu ne périsses rapidement du bon pays que l'Éternel te donne.

<sup>18</sup> C'est pourquoi tu garderas ces paroles que je te dis dans ton cœur et dans ton âme. Tu les lieras comme un signe sur ta main, et elles seront comme des fronteaux entre tes yeux.

<sup>19</sup> Tu les enseigneras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras assis dans ta maison, quand tu iras en chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras.

<sup>20</sup> Tu les écriras sur les montants de ta maison et sur tes portes,

<sup>21</sup> afin que tes jours et les jours de tes enfants soient multipliés dans le pays que l'Éternel a juré

à tes pères de leur donner, comme les jours des cieux au-dessus de la terre.

<sup>22</sup> En effet, si tu observes tous les commandements que je te prescris, si tu les mets en pratique, si tu aimes Yahvé ton Dieu, si tu marches dans toutes ses voies et si tu t'attaches à lui,

<sup>23</sup> alors Yahvé chassera toutes ces nations devant toi, et tu déposséderas des nations plus grandes et plus puissantes que toi.

<sup>24</sup> Tout lieu que foulera la plante de ton pied sera à toi : depuis le désert et le Liban, depuis le fleuve, l'Euphrate, jusqu'à la mer occidentale, ce sera ta frontière.

<sup>25</sup> Aucun homme ne pourra se tenir devant toi. L'Éternel, ton Dieu, fera régner la crainte et l'effroi sur tout le pays que tu fouleras, comme il te l'a dit.

<sup>26</sup> Voici, je mets aujourd'hui devant toi une bénédiction et une malédiction :

<sup>27</sup> la bénédiction, si tu écoutes les commandements de l'Éternel, ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui ;

<sup>28</sup> et la malédiction, si tu n'écoutes pas les commandements de l'Éternel, ton Dieu, et si tu te détournes de la voie que je te prescris aujourd'hui, pour aller après d'autres dieux que tu n'as pas connus.

<sup>29</sup> Lorsque Yahvé ton Dieu te fera entrer dans le pays dont tu vas prendre possession, tu placeras la bénédiction sur le mont Gerizim et la malédiction sur le mont Ebal.

<sup>30</sup> Ne sont-ils pas de l'autre côté du Jourdain, derrière le chemin du soleil couchant, dans le



pays des Cananéens qui habitent la plaine, près de Gilgal, à côté des chênes de Moreh ?

<sup>31</sup> Car vous allez passer le Jourdain pour entrer en possession du pays que Yahvé votre Dieu vous donne, vous le posséderez et vous y habiterez.

<sup>32</sup> Tu observeras et tu mettras en pratique toutes les lois et les ordonnances que je mets aujourd'hui devant toi.

## 12

<sup>1</sup> Voici les lois et les ordonnances que vous observerez et que vous mettrez en pratique dans le pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous donne en possession tous les jours que vous vivrez sur la terre.

<sup>2</sup> Vous détruirez tous les lieux où les nations que vous allez déposséder servaient leurs dieux, sur les hautes montagnes, sur les collines et sous tout arbre vert.

<sup>3</sup> Tu briseras leurs autels, tu mettras en pièces leurs colonnes et tu brûleras au feu leurs mâts d'ashère. Tu abattras les images gravées de leurs dieux. Tu détruiras leur nom hors de ce lieu.

<sup>4</sup> Tu n'agiras pas ainsi à l'égard de Yahvé, ton Dieu.

<sup>5</sup> Mais au lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira parmi toutes tes tribus pour y placer son nom, tu chercheras sa demeure, et tu y viendras.

<sup>6</sup> Tu y apporteras tes holocaustes, tes sacrifices, tes dîmes, l'offrande de ta main, tes vœux, tes offrandes volontaires, et les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail.

<sup>7</sup> C'est là que tu mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, et que tu te réjouiras de tout ce que tu auras entrepris, toi et tes familles, et pour lequel l'Éternel, ton Dieu, t'aura béni.

<sup>8</sup> Vous ne ferez pas toutes les choses que nous faisons ici aujourd'hui, chacun faisant ce qui est juste à ses propres yeux ;

<sup>9</sup> car vous n'êtes pas encore arrivés au repos et à l'héritage que l'Éternel, votre Dieu, vous donne.

<sup>10</sup> Mais quand tu auras passé le Jourdain et que tu seras établi dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage, quand il t'aura délivré de tous tes ennemis qui t'entourent et que tu habiteras en sécurité,

<sup>11</sup> alors, au lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire résider son nom, tu apporteras tout ce que je t'ordonnerai : tes holocaustes, tes sacrifices, tes dîmes, l'offrande de ta main, et tous les vœux que tu feras à l'Éternel.

<sup>12</sup> Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, toi, tes fils, tes filles, tes serviteurs, tes servantes, et le Lévite qui est dans tes portes, car il n'a ni part ni héritage avec toi.

<sup>13</sup> Prends garde de ne pas offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras ;

<sup>14</sup> mais dans le lieu que l'Éternel choisira dans l'une de tes tribus, là tu offriras tes holocaustes, et là tu feras tout ce que je te commanderai.

<sup>15</sup> Mais tu pourras tuer et manger de la viande dans toutes tes portes, selon tous les désirs de ton âme, selon la bénédiction que Yahvé ton Dieu t'a

accordée. L'impur et le pur pourront en manger, comme de la gazelle et du cerf.

<sup>16</sup> Seulement, tu ne mangeras pas le sang. Tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

<sup>17</sup> Tu ne mangeras pas dans tes portes la dîme de ton blé, de ton moût ou de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, ni les vœux que tu fais, ni les offrandes volontaires, ni l'offrande de ta main.

<sup>18</sup> Mais tu les mangeras devant Yahvé ton Dieu, dans le lieu que choisira Yahvé ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, et le Lévite qui sera dans tes portes. Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, de tout ce que tu entreprendras.

<sup>19</sup> Prends garde de ne pas abandonner le Lévite tant que tu vivras dans ton pays.

<sup>20</sup> Lorsque l'Éternel, ton Dieu, aura agrandi ton territoire, comme il te l'a promis, et que tu diras : « Je veux manger de la viande », parce que ton âme désire manger de la viande, tu pourras manger de la viande, selon le désir de ton âme.

<sup>21</sup> Si le lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y placer son nom est trop éloigné de toi, tu tueras de ton troupeau et de ton menu bétail, que l'Éternel t'a donnés, comme je te l'ai ordonné, et tu mangeras dans tes portes, selon le désir de ton âme.

<sup>22</sup> Vous en mangerez comme on mange de la gazelle et du cerf. L'impur et le pur pourront en manger de la même manière.

<sup>23</sup> Veille seulement à ne pas manger le sang, car le sang est la vie. Vous ne mangerez pas la vie avec la viande.

<sup>24</sup> Vous ne le mangerez pas. Vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.

<sup>25</sup> Vous n'en mangerez pas, afin qu'il vous soit agréable, à vous et à vos enfants après vous, de faire ce qui est bien aux yeux de l'Éternel.

<sup>26</sup> Tu ne prendras que tes objets sacrés et tes vœux, et tu iras au lieu que choisira l'Éternel.

<sup>27</sup> Tu offriras tes holocaustes, la viande et le sang, sur l'autel de l'Éternel, ton Dieu. Tu verseras le sang de tes sacrifices sur l'autel de l'Éternel, ton Dieu, et tu mangeras la viande.

<sup>28</sup> Observe et écoute toutes ces paroles que je te prescris, afin que tout aille bien pour toi et pour tes enfants après toi, à perpétuité, si tu fais ce qui est bon et droit aux yeux de l'Éternel, ton Dieu.

<sup>29</sup> Lorsque Yahvé, ton Dieu, aura exterminé devant toi les nations que tu auras dépossédées, que tu les auras dépossédées et que tu auras habité leur pays,

<sup>30</sup> prends garde de ne pas te laisser entraîner à les suivre après qu'elles auront été détruites devant toi, et de ne pas rechercher leurs dieux en disant : « Comment ces nations servent-elles leurs dieux ? Je ferai de même. »

<sup>31</sup> Vous n'agirez pas ainsi à l'égard de Yahvé, votre Dieu, car ils ont fait à leurs dieux toutes les abominations que Yahvé déteste ; ils brûlent même au feu leurs fils et leurs filles pour leurs dieux.

<sup>32</sup> Tout ce que je te commanderai, tu auras soin de le mettre en pratique. Tu n'y ajouteras rien et tu n'en retrancheras rien.

## 13

<sup>1</sup> S'il s'élève parmi vous un prophète ou un songeur, qui vous annonce un signe ou un prodige,

<sup>2</sup> et que s'accomplisse le signe ou le prodige dont il vous a parlé en disant : « Allons après d'autres dieux » (que vous n'avez pas connus) « et servons-les »,

<sup>3</sup> vous n'écoutez pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, car l'Éternel, votre Dieu, vous éprouve pour savoir si vous aimez l'Éternel, votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme.

<sup>4</sup> Tu marcheras après l'Éternel, ton Dieu, tu le craindras, tu observeras ses commandements et tu obéiras à sa voix. Tu le serviras et tu t'attacheras à lui.

<sup>5</sup> Ce prophète, ou ce songeur, sera mis à mort, parce qu'il a parlé de rébellion contre l'Éternel, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte et t'a racheté de la maison de servitude, pour te détourner de la voie dans laquelle l'Éternel, ton Dieu, t'a ordonné de marcher. Tu ôteras donc le mal du milieu de toi.

<sup>6</sup> Si ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme de ton sein, ou ton ami qui est comme ta propre âme, t'attire secrètement en disant : « Allons servir d'autres dieux » - que tu n'as pas connus, ni toi, ni tes pères ;

<sup>7</sup> des dieux des peuples qui sont autour de toi, près de toi ou loin de toi, d'une extrémité de la terre à l'autre extrémité de la terre -

<sup>8</sup> tu ne lui consentiras pas et tu ne l'écouteras pas ; ton œil n'aura pas pitié de lui, tu ne l'épargneras pas et tu ne le cacheras pas,

<sup>9</sup> mais tu le tueras. Ta main sera la première sur lui pour le faire mourir, et ensuite les mains de tout le peuple.

<sup>10</sup> Vous le lapiderez à mort, parce qu'il a cherché à vous détourner de l'Éternel, votre Dieu, qui vous a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

<sup>11</sup> Tout Israël entendra et craindra, et il ne commettra plus de méchanceté comme celle-là au milieu de vous.

<sup>12</sup> Si tu apprends, au sujet d'une de tes villes, que Yahvé, ton Dieu, te donne pour y habiter, que

<sup>13</sup> certains méchants sont sortis du milieu de toi et ont entraîné les habitants de leur ville, en disant : « Allons servir d'autres dieux », que tu n'as pas connus,

<sup>14</sup> alors tu t'informerás, tu enquêteras et tu demanderas avec soin. S'il est vrai, et si la chose est certaine, qu'une telle abomination a été commise au milieu de vous,

<sup>15</sup> vous frapperez du tranchant de l'épée les habitants de cette ville, et vous la détruirez entièrement, avec tout ce qu'elle contient et son bétail.

<sup>16</sup> Tu rassembleras tout son butin au milieu de sa rue, et tu brûleras au feu la ville et tout son butin pour Yahvé, ton Dieu. Elle sera à jamais un monceau de ruines. Elle ne sera pas rebâtie.

<sup>17</sup> Rien de ce qui sera dévoré ne s'attachera à ta main, afin que l'Éternel revienne de l'ardeur de sa colère et te fasse miséricorde, qu'il ait pitié de toi et te multiplie, comme il l'a juré à tes pères,

<sup>18</sup> quand tu écouteras la voix de l'Éternel, ton Dieu, pour observer tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, pour faire ce qui est bien aux yeux de l'Éternel, ton Dieu.

## 14

<sup>1</sup> Vous êtes les enfants de Yahvé votre Dieu. Vous ne vous couperez pas, et vous ne ferez pas de calvitie entre vos yeux pour les morts.

<sup>2</sup> Car vous êtes un peuple saint pour l'Éternel, votre Dieu, et l'Éternel vous a choisis pour être un peuple qui lui appartienne en propre, par-dessus tous les peuples qui sont sur la face de la terre.

<sup>3</sup> Vous ne mangerez aucune chose abominable.

<sup>4</sup> Voici les animaux que vous pourrez manger : le bœuf, le mouton, la chèvre,

<sup>5</sup> le cerf, la gazelle, le chevreuil, la chèvre sauvage, le bouquetin, l'antilope et le chamois.

<sup>6</sup> Vous pourrez manger de tous les animaux qui ont le sabot fendu en deux et qui ruminent.

<sup>7</sup> Mais vous ne mangerez pas de ceux qui ruminent, ni de ceux qui ont le sabot fendu : le chameau, le lièvre et le lapin. Parce qu'ils ruminent mais n'ont pas le sabot fendu, ils sont impurs pour vous.

<sup>8</sup> Le porc, parce qu'il a le sabot fendu mais ne rumine pas, vous est impur. Vous ne mangerez

pas de leur viande. Vous ne toucherez pas leurs carcasses.

<sup>9</sup> Voici ce que vous pourrez manger de tout ce qui se trouve dans les eaux : vous pourrez manger tout ce qui a des nageoires et des écailles.

<sup>10</sup> Vous ne mangerez pas ce qui n'a pas de nageoires et d'écailles. C'est une impureté pour vous.

<sup>11</sup> Tu pourras manger de tous les oiseaux purs.

<sup>12</sup> Mais voici ceux dont tu ne mangeras pas : l'aigle, le vautour, le balbuzard pêcheur,

<sup>13</sup> le milan royal, le faucon, le milan de toute espèce,

<sup>14</sup> le corbeau de toute espèce,

<sup>15</sup> l'autruche, le hibou, la mouette, le faucon de toute espèce,

<sup>16</sup> la chouette, le hibou grand duc, le hibou des marais,

<sup>17</sup> le pélican, le vautour, le cormoran,

<sup>18</sup> la cigogne, le héron selon son espèce, la huppe et la chauve-souris.

<sup>19</sup> Tous les reptiles ailés sont impurs pour vous. Vous ne les mangerez pas.

<sup>20</sup> Vous pourrez manger de tous les oiseaux purs.

<sup>21</sup> Tu ne mangeras pas de ce qui meurt de lui-même. Tu pourras le donner à l'étranger qui habite au milieu de toi et qui se trouve dans tes portes, pour qu'il en mange, ou tu pourras le vendre à un étranger, car tu es un peuple saint pour Yahvé ton Dieu.

Tu ne feras pas bouillir un chevreau dans le lait de sa mère.



<sup>22</sup> Tu prélèveras la dîme de tout le produit de ta semence, de ce qui sort des champs année après année.

<sup>23</sup> Tu mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira pour faire résider son nom, la dîme de ton blé, de ton moût et de ton huile, et des premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours l'Éternel, ton Dieu.

<sup>24</sup> Si le chemin est trop long pour toi, et que tu ne puisses pas le porter, parce que le lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y fixer son nom est trop éloigné de toi, lorsque l'Éternel, ton Dieu, te bénira,

<sup>25</sup> tu le transformeras en argent, tu lieras l'argent dans ta main, et tu iras au lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira.

<sup>26</sup> Tu échangeras cet argent contre tout ce que ton âme désirera : du bétail, des brebis, du vin, des boissons fortes, ou tout ce que ton âme te demandera. Tu y mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, et tu te réjouiras, toi et ta famille.

<sup>27</sup> Tu n'abandonneras pas le Lévite qui est dans tes portes, car il n'a ni part ni héritage avec toi.

<sup>28</sup> A la fin de chaque période de trois ans, tu apporteras toute la dîme de ton revenu de la même année, et tu la conserveras dans tes portes.

<sup>29</sup> Le Lévite, parce qu'il n'a ni part ni héritage chez toi, ainsi que l'étranger qui habite au milieu de toi, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes, viendront, mangeront et seront rassasiés,

afin que Yahvé ton Dieu te bénisse dans tout le travail de tes mains que tu fais.

## 15

<sup>1</sup> A la fin de chaque période de sept ans, vous annulerez les dettes.

<sup>2</sup> Voici comment on procédera : tout créancier libérera ce qu'il a prêté à son prochain. Il n'exigera pas de paiement de son voisin et de son frère, car le relâchement de Yahvé a été proclamé.

<sup>3</sup> Tu pourras l'exiger d'un étranger, mais ce qui est à toi chez ton frère, ta main le libérera.

<sup>4</sup> Mais il n'y aura pas de pauvre chez toi, car l'Éternel te bénira dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage à posséder,

<sup>5</sup> si seulement tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel, ton Dieu, pour mettre en pratique tout ce que je te prescris aujourd'hui.

<sup>6</sup> Car l'Éternel, ton Dieu, te bénira, comme il te l'a promis. Tu prêteras à beaucoup de nations, mais tu n'emprunteras pas. Tu domineras sur beaucoup de nations, mais elles ne domineront pas sur toi.

<sup>7</sup> Si un pauvre, l'un de tes frères, se trouve avec toi dans l'une de tes portes, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras pas ton cœur et tu ne fermeras pas ta main à ton frère pauvre,

<sup>8</sup> mais tu lui ouvriras ta main et tu lui prêteras de quoi subvenir à son besoin, dont il manque.

<sup>9</sup> Prends garde qu'il n'y ait pas dans ton cœur une mauvaise pensée, disant : « La septième

année, l'année du relâche, est proche », et que ton œil soit mauvais contre ton frère pauvre, et que tu ne lui donnes rien ; il criera contre toi à l'Éternel, et ce sera un péché pour toi.

<sup>10</sup> Tu donneras, et ton cœur ne s'affligera pas quand tu lui donneras, car c'est pour cela que Yahvé ton Dieu te bénira dans tout ton travail et dans tout ce que tu entreprendras.

<sup>11</sup> Car les pauvres ne cesseront jamais de quitter le pays. C'est pourquoi je te commande d'ouvrir ta main à ton frère, à ton indigent et à ton pauvre, dans ton pays.

<sup>12</sup> Si ton frère, homme hébreu ou femme hébreue, t'est vendu et te sert pendant six ans, tu le libérerás la septième année.

<sup>13</sup> Lorsque tu le laisseras partir libre, tu ne le laisseras pas partir à vide.

<sup>14</sup> Tu le nourriras généreusement de ton troupeau, de ton aire de battage et de ton pressoir. Tu lui donneras ce que l'Éternel, ton Dieu, t'a béni.

<sup>15</sup> Tu te souviendras que tu étais esclave au pays d'Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'a racheté. C'est pourquoi je te donne aujourd'hui cet ordre.

<sup>16</sup> S'il te dit : « Je ne sortirai pas de chez toi », parce qu'il t'aime, toi et ta maison, parce qu'il est bien avec toi,

<sup>17</sup> tu prendras une alène et tu lui enfonceras l'oreille jusqu'à la porte, et il sera ton esclave pour toujours. Tu feras de même pour ta servante.

<sup>18</sup> Il ne te semblera pas difficile de le renvoyer

libre de chez toi, car il a eu le double de la valeur d'un mercenaire en te servant pendant six ans. L'Éternel, ton Dieu, te bénira dans tout ce que tu feras.

<sup>19</sup> Tu consacreras à l'Éternel, ton Dieu, tous les premiers-nés mâles qui naîtront de ton troupeau et de ton cheptel. Tu ne feras pas travailler les premiers-nés de ton troupeau et tu ne tondras pas les premiers-nés de ton troupeau.

<sup>20</sup> Tu le mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, année par année, dans le lieu que l'Éternel choisira, toi et ta famille.

<sup>21</sup> S'il a un défaut quelconque, s'il est boiteux ou aveugle, ou s'il a un défaut quelconque, tu ne le sacrifieras pas à l'Éternel, ton Dieu.

<sup>22</sup> Tu le mangeras dans tes portes. L'impur et le pur en mangeront de la même manière, comme la gazelle et comme le cerf.

<sup>23</sup> Seulement, tu ne mangeras pas son sang. Tu le répandras sur le sol comme de l'eau.

## 16

<sup>1</sup> Observe le mois d'Abib et célèbre la Pâque en l'honneur de Yahvé ton Dieu, car c'est au mois d'Abib que Yahvé ton Dieu t'a fait sortir d'Égypte de nuit.

<sup>2</sup> Tu sacrifieras la Pâque à l'Éternel, ton Dieu, du menu et du gros bétail, dans le lieu que l'Éternel choisira pour y faire résider son nom.

<sup>3</sup> Tu ne mangeras pas de pain levé avec elle. Tu mangeras avec lui des pains sans levain pendant sept jours, des pains d'affliction (car tu es sorti

du pays d'Égypte en hâte), afin de te souvenir du jour où tu es sorti du pays d'Égypte, tous les jours de ta vie.

<sup>4</sup> Il n'y aura pas de levure avec vous dans tout votre territoire pendant sept jours ; et aucune des viandes que vous sacrifierez le premier jour, le soir, ne restera toute la nuit jusqu'au matin.

<sup>5</sup> Tu ne sacrifieras pas la Pâque dans l'une des portes que l'Éternel, ton Dieu, te donne ;

<sup>6</sup> mais au lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire résider son nom, là tu sacrifieras la Pâque le soir, au coucher du soleil, à l'époque où tu es sorti d'Égypte.

<sup>7</sup> Tu la feras rôtir et tu la mangeras dans le lieu que choisira Yahvé ton Dieu. Le matin, tu retourneras dans tes tentes.

<sup>8</sup> Pendant six jours, tu mangeras des pains sans levain. Le septième jour, il y aura une assemblée solennelle en l'honneur de Yahvé, ton Dieu. Tu ne feras aucun travail.

<sup>9</sup> Vous compterez pour vous-mêmes sept semaines. A partir du moment où vous commencerez à mettre la faucille sur le grain sur pied, vous commencerez à compter sept semaines.

<sup>10</sup> Vous célébrerez la fête des semaines devant l'Éternel, votre Dieu, avec le tribut d'une offrande volontaire de votre main, que vous donnerez selon la manière dont l'Éternel, votre Dieu, vous bénira.

<sup>11</sup> Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le Lévite qui est dans tes portes, l'étranger,

l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi, dans le lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire résider son nom.

<sup>12</sup> Tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte. Tu observeras et tu mettras en pratique ces lois.

<sup>13</sup> Tu célébreras la fête des cabanes pendant sept jours, après avoir ramassé ce qui vient de ton aire et de ta cuve.

<sup>14</sup> Tu te réjouiras de ta fête, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes.

<sup>15</sup> Tu feras une fête à l'Éternel, ton Dieu, pendant sept jours, dans le lieu que l'Éternel choisira, car l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans tout ton produit et dans tout le travail de tes mains, et tu seras tout entier dans la joie.

<sup>16</sup> Trois fois par an, tous tes mâles se présenteront devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira : à la fête des pains sans levain, à la fête des semaines et à la fête des kiosques. Ils ne se présenteront pas devant l'Éternel à vide.

<sup>17</sup> Chacun donnera selon ses moyens, en fonction de la bénédiction que l'Éternel, ton Dieu, t'a accordée.

<sup>18</sup> Tu établiras des juges et des officiers dans toutes tes portes, celles que l'Éternel, ton Dieu, te donne, selon tes tribus, et ils jugeront le peuple avec droiture.

<sup>19</sup> Tu ne pervertiras pas la justice. Tu ne feras pas preuve de partialité. Tu ne prendras pas de

pot-de-vin, car le pot-de-vin aveugle les yeux des sages et pervertit les paroles des justes.

<sup>20</sup> Tu suivras ce qui est tout à fait juste, afin de vivre et d'hériter du pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.

<sup>21</sup> Tu ne planteras pas d'ashère d'un arbre quelconque à côté de l'autel de Yahvé ton Dieu, que tu te feras toi-même.

<sup>22</sup> Tu ne te dresseras pas non plus une pierre sacrée que Yahvé ton Dieu déteste.

## 17

<sup>1</sup> Tu ne sacrifieras pas à l'Éternel, ton Dieu, un bœuf ou un mouton qui présente un défaut ou un mal quelconque, car c'est une abomination pour l'Éternel, ton Dieu.

<sup>2</sup> S'il se trouve parmi vous, dans l'une des portes que l'Éternel, votre Dieu, vous donne, un homme ou une femme qui fasse ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, votre Dieu, en transgressant son alliance,

<sup>3</sup> et qui aille servir d'autres dieux et se prosterner devant eux, ou devant le soleil, ou la lune, ou l'une des étoiles du ciel, ce que je n'ai pas ordonné,

<sup>4</sup> et qu'on vous le dise et que vous en entendiez parler, vous vous informerez avec soin. S'il est vrai, et si la chose est certaine, qu'une telle abomination se commet en Israël,

<sup>5</sup> tu feras venir à tes portes l'homme ou la femme qui a commis ce crime, cet homme ou cette femme-là, et tu les lapideras.

<sup>6</sup> Sur la bouche de deux témoins, ou de trois témoins, celui qui doit mourir sera mis à mort. Sur la bouche d'un seul témoin, il ne sera pas mis à mort.

<sup>7</sup> Les mains des témoins se poseront les premières sur lui pour le faire mourir, et ensuite les mains de tout le peuple. Ainsi vous éloignerez le mal du milieu de vous.

<sup>8</sup> S'il s'élève une affaire trop dure pour toi dans le jugement, entre sang et sang, entre plaider et plaider, et entre coup et coup, qui soit un sujet de litige dans tes portes, tu te lèveras, et tu monteras au lieu que choisira Yahvé ton Dieu.

<sup>9</sup> Tu iras vers les prêtres lévites et vers le juge qui sera en place en ces jours-là. Tu consulteras et ils te donneront le verdict.

<sup>10</sup> Tu agiras selon les décisions du jugement qu'ils te donneront du lieu choisi par Yahvé. Tu observeras et tu feras tout ce qu'ils t'enseigneront.

<sup>11</sup> Tu agiras selon les décisions de la loi qu'ils t'enseigneront et selon le jugement qu'ils te diront. Tu ne te détourneras pas de la sentence qu'ils t'annonceront, ni à droite, ni à gauche.

<sup>12</sup> L'homme qui aura la présomption de ne pas écouter le prêtre qui se tient là pour faire le service devant Yahvé ton Dieu, ou le juge, cet homme-là mourra. Tu feras disparaître le mal d'Israël.

<sup>13</sup> Tout le peuple écouterà et craindra, et il ne commettra plus d'acte de présomption.

<sup>14</sup> Lorsque tu seras arrivé dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, que tu le



posséderas et que tu y habiteras, et que tu diras : « J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui m'entourent »,

<sup>15</sup> tu établiras comme roi sur toi celui que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi. Tu établiras comme roi sur toi un homme d'entre tes frères. Tu ne pourras pas mettre sur toi un étranger qui ne soit pas ton frère.

<sup>16</sup> Seulement, il ne multipliera pas les chevaux pour lui-même, et il ne fera pas retourner le peuple en Égypte, afin de multiplier les chevaux, car l'Éternel vous a dit : « Vous ne retournerez plus par là. »

<sup>17</sup> Il ne se multipliera pas de femmes, afin que son cœur ne se détourne pas. Il ne multipliera pas pour lui l'argent et l'or.

<sup>18</sup> Lorsqu'il sera assis sur le trône de son royaume, il écrira lui-même une copie de cette loi dans un livre, d'après ce qui se trouve devant les prêtres lévites.

<sup>19</sup> Il l'emportera et le lira tous les jours de sa vie, afin d'apprendre à craindre Yahvé son Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi et de ces statuts,

<sup>20</sup> afin que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères et qu'il ne se détourne pas du commandement à droite ou à gauche, pour prolonger ses jours dans son royaume, lui et ses enfants, au milieu d'Israël.

## 18

<sup>1</sup> Les prêtres et les lévites - toute la tribu de Lévi - n'auront ni part ni héritage avec Israël. Ils

mangeront les offrandes consumées par le feu de l'Éternel et sa part.

<sup>2</sup> Ils n'auront pas d'héritage parmi leurs frères. C'est Yahvé qui est leur héritage, comme il le leur a dit.

<sup>3</sup> Voici ce que les prêtres recevront du peuple, de ceux qui offrent un sacrifice, qu'il s'agisse d'un bœuf ou d'un mouton, et qu'ils donneront au prêtre : l'épaule, les deux joues et les parties intérieures.

<sup>4</sup> Tu lui donneras les prémices de ton blé, de ton vin nouveau et de ton huile, et les premières toisons de tes brebis.

<sup>5</sup> Car Yahvé ton Dieu l'a choisi parmi toutes tes tribus pour qu'il se tienne debout et fasse le service au nom de Yahvé, lui et ses fils pour toujours.

<sup>6</sup> Si un Lévite vient de l'une de vos portes, de tout Israël où il habite, et s'il vient avec tout le désir de son âme au lieu que l'Éternel choisira,

<sup>7</sup> il fera le service au nom de l'Éternel, son Dieu, comme tous ses frères les Lévites, qui se tiennent là devant l'Éternel.

<sup>8</sup> Ils auront des portions identiques à manger, en plus de ce qui provient de la vente des biens de sa famille.

<sup>9</sup> Lorsque tu seras entré dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne, tu n'apprendras pas à imiter les abominations de ces nations.

<sup>10</sup> Il ne se trouvera pas chez toi quelqu'un qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, quelqu'un qui pratique la divination, quelqu'un

qui dise la bonne aventure, ou un enchanteur, ou un magicien,

<sup>11</sup> ou un charmeur, ou quelqu'un qui consulte un esprit familier, ou un magicien, ou un nécromancien.

<sup>12</sup> Car quiconque fait ces choses est en abomination à Yahvé. A cause de ces abominations, Yahvé ton Dieu les chasse de devant toi.

<sup>13</sup> Tu seras irréprochable devant Yahvé ton Dieu.

<sup>14</sup> Car ces nations que tu vas déposséder écoutent ceux qui pratiquent la sorcellerie et les devins ; mais toi, l'Éternel, ton Dieu, ne te permet pas de le faire.

<sup>15</sup> L'Éternel, ton Dieu, te suscitera un prophète du milieu de toi, parmi tes frères, comme moi. Tu l'écouteras.

<sup>16</sup> Ceci est conforme à tout ce que tu as demandé à l'Éternel, ton Dieu, à Horeb, le jour de l'assemblée, en disant : « Que je n'entende plus la voix de l'Éternel, mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, afin que je ne meure pas. »

<sup>17</sup> Yahvé me dit : « Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit.

<sup>18</sup> Je leur susciterai un prophète du milieu de leurs frères, comme toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai.

<sup>19</sup> Quiconque n'écouterà pas les paroles qu'il prononcera en mon nom, je le lui demanderai.

<sup>20</sup> Mais le prophète qui prononcera en mon nom une parole présomptueuse que je ne lui aurai pas ordonné de prononcer, ou qui par-

lera au nom d'autres dieux, ce même prophète mourra. »

<sup>21</sup> Vous pouvez dire en votre cœur : « Comment connaissons-nous la parole que l'Éternel n'a pas prononcée ? »

<sup>22</sup> Lorsqu'un prophète parle au nom de l'Éternel, si la chose ne suit pas, ni n'arrive, c'est la chose que l'Éternel n'a pas dite. Le prophète a parlé de manière présomptueuse. Vous ne devez pas avoir peur de lui.

## 19

<sup>1</sup> Lorsque l'Éternel, ton Dieu, aura exterminé les nations dont l'Éternel, ton Dieu, te donne le pays, et que tu leur succéderas, que tu habiteras dans leurs villes et dans leurs maisons,

<sup>2</sup> tu te réserveras trois villes au milieu du pays dont l'Éternel, ton Dieu, te donne la possession.

<sup>3</sup> Vous préparerez le chemin, et vous diviserez en trois parties les limites du pays que l'Éternel, votre Dieu, vous donne en héritage, afin que tout homme meurtrier s'y réfugie.

<sup>4</sup> Voici le cas du tueur d'hommes qui s'y réfugiera et vivra : Celui qui tue son prochain sans le vouloir, et qui ne le haïssait pas dans le passé -

<sup>5</sup> comme lorsqu'un homme va dans la forêt avec son voisin pour couper du bois et que sa main balance la hache pour abattre l'arbre, et que la tête glisse du manche et frappe son voisin de sorte qu'il meurt - celui-là s'enfuira dans l'une de ces villes et vivra.

6 Sinon, le vengeur du sang pourrait poursuivre le meurtrier de l'homme pendant que la colère est dans son cœur et le rattraper, car le chemin est long, et le frapper mortellement, bien qu'il ne mérite pas la mort, parce qu'il ne l'a pas haï dans le passé.

7 C'est pourquoi je vous ordonne de vous réserver trois villes.

8 Si l'Éternel, ton Dieu, élargit ton territoire, comme il l'a juré à tes pères, et te donne tout le pays qu'il a promis de donner à tes pères,

9 et si tu gardes en pratique tout ce que je te commande aujourd'hui, d'aimer l'Éternel, ton Dieu, et de marcher toujours dans ses voies, alors tu ajouteras trois villes pour toi, en plus de ces trois-là.

10 C'est afin que le sang innocent ne soit pas versé au milieu du pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage, en laissant sur toi la culpabilité du sang.

11 Mais si quelqu'un hait son prochain, le guette, se lève contre lui, le frappe mortellement et le fait mourir, et qu'il s'enfuit dans l'une de ces villes,

12 les anciens de sa ville l'y enverront et le livreront entre les mains du vengeur du sang, afin qu'il meure.

13 Ton œil n'aura pas pitié de lui, mais tu purgeras le sang innocent d'Israël, afin que tout aille bien pour toi.

14 Tu n'enlèveras pas le repère de ton prochain, qu'il a posé autrefois, dans l'héritage

que tu auras, dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne à posséder.

<sup>15</sup> Un seul témoin ne s'élèvera pas contre un homme pour une iniquité quelconque, ou pour un péché qu'il commet. C'est sur la bouche de deux témoins, ou sur la bouche de trois témoins, qu'une affaire sera établie.

<sup>16</sup> Si un témoin inique se lève contre un homme pour lui rendre témoignage d'une faute,

<sup>17</sup> les deux hommes, entre lesquels il y a contestation, se tiendront devant Yahvé, devant les prêtres et les juges qui seront en ces jours-là ;

<sup>18</sup> et les juges feront une enquête diligente ; et voici, si le témoin est un faux témoin, et s'il a rendu un faux témoignage contre son frère,

<sup>19</sup> alors vous lui ferez ce qu'il avait pensé faire à son frère. Ainsi vous éloignerez le mal du milieu de vous.

<sup>20</sup> Ceux qui resteront entendront et craindront, et ils ne commettront plus jamais un tel mal parmi vous.

<sup>21</sup> Vos yeux n'auront pas pitié : vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

## 20

<sup>1</sup> Lorsque tu sortiras pour combattre tes ennemis, et que tu verras des chevaux, des chars et un peuple plus nombreux que toi, tu ne les craindras pas, car l'Éternel, ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Égypte, est avec toi.

<sup>2</sup> Lorsque vous approcherez de la bataille, le prêtre s'approchera et parlera au peuple,

<sup>3</sup> et il lui dira : « Écoute, Israël, tu t'approches aujourd'hui de la bataille contre tes ennemis. Que ton cœur ne s'affaiblisse pas ! N'aie pas peur, ne tremble pas et n'aie pas peur d'eux ;

<sup>4</sup> car Yahvé ton Dieu est celui qui marche avec toi, pour combattre pour toi contre tes ennemis, pour te sauver. »

<sup>5</sup> Les officiers parleront au peuple, en disant : « Quel est l'homme qui a construit une maison neuve et qui ne l'a pas consacrée ? Qu'il aille et retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne la dédie.

<sup>6</sup> Quel est l'homme qui a planté une vigne, et qui n'en a pas utilisé le fruit ? Qu'il s'en aille et retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre n'en utilise le fruit.

<sup>7</sup> Quel est l'homme qui s'est engagé à épouser une femme, et qui ne l'a pas prise ? Qu'il aille et retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre homme ne la prenne. »

<sup>8</sup> Les officiers parleront encore au peuple, et ils diront : « Quel est l'homme qui a peur et qui est pusillanime ? Qu'il s'en aille et retourne dans sa maison, de peur que le cœur de son frère ne se fonde comme son cœur. »

<sup>9</sup> Lorsque les officiers auront fini de parler au peuple, ils nommeront des chefs d'armée à la tête du peuple.

<sup>10</sup> Lorsque vous vous approchez d'une ville pour la combattre, annoncez-lui la paix.

<sup>11</sup> Si elle te donne une réponse de paix et s'ouvre à toi, tous les habitants qui s'y trouvent

deviendront tes travailleurs forcés et te serviront.

<sup>12</sup> S'il ne veut pas faire la paix avec toi, mais te faire la guerre, tu l'assiégeras.

<sup>13</sup> Lorsque Yahvé, ton Dieu, la livrera entre tes mains, tu en frapperas tous les mâles du tranchant de l'épée.

<sup>14</sup> Mais tu prendras pour toi les femmes, les petits enfants, le bétail, tout ce qui se trouve dans la ville et tout son butin. Tu pourras utiliser le butin de tes ennemis, que Yahvé ton Dieu t'a donné.

<sup>15</sup> Tu feras ainsi à toutes les villes qui sont très éloignées de toi et qui ne font pas partie des villes de ces peuples.

<sup>16</sup> Mais parmi les villes de ces peuples que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage, tu ne sauveras rien de ce qui respire,

<sup>17</sup> mais tu les dévoueras par interdit, le Héthien, l'Amoréen, le Cananéen, le Phérézien, le Hévien et le Jébusien, comme l'Éternel, ton Dieu, te l'a ordonné,

<sup>18</sup> afin qu'ils ne t'apprennent pas à suivre toutes leurs abominations, qu'ils ont faites pour leurs dieux, et que tu ne pêches pas contre l'Éternel, ton Dieu.

<sup>19</sup> Lorsque tu assiégeras une ville pendant une longue période, en lui faisant la guerre pour la prendre, tu ne détruiras pas ses arbres en maniant la hache contre eux, car tu pourras en manger. Tu ne les couperas pas, car l'arbre des champs est-il un homme, pour que tu l'assailles ?

<sup>20</sup> Seuls les arbres dont tu sais qu'ils ne sont pas



destinés à la nourriture, tu les détruiras et tu les couperas. Tu construiras des remparts contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce qu'elle tombe.

## 21

<sup>1</sup> Si quelqu'un est trouvé tué dans le pays dont l'Éternel, ton Dieu, te donne la possession, couché dans les champs, et que l'on ne sache pas qui l'a frappé,

<sup>2</sup> tes anciens et tes juges sortiront, et ils mesureront les villes qui entourent celui qui est tué.

<sup>3</sup> Les anciens de la ville la plus proche de l'homme tué prendront une génisse du troupeau, qui n'a pas été travaillée et qui n'a pas tiré le joug.

<sup>4</sup> Les anciens de cette ville feront descendre la génisse dans une vallée où coulent des eaux courantes, qui n'est ni labourée ni ensemencée, et ils briseront le cou de la génisse là, dans la vallée.

<sup>5</sup> Les prêtres, fils de Lévi, s'approcheront, car c'est eux que Yahvé ton Dieu a choisis pour le servir et pour bénir au nom de Yahvé ; et c'est d'après leur parole que seront tranchées toutes les controverses et toutes les contestations.

<sup>6</sup> Tous les anciens de la ville la plus proche de l'homme tué laveront leurs mains sur la génisse dont le cou a été brisé dans la vallée.

<sup>7</sup> Ils répondront : « Nos mains n'ont pas versé ce sang, et nos yeux ne l'ont pas vu.

<sup>8</sup> Pardonne, Yahvé, à ton peuple d'Israël, que tu as racheté, et ne permets pas le sang innocent

parmi ton peuple d'Israël. » Le sang leur sera pardonné.

<sup>9</sup> Ainsi, vous effacerez le sang innocent du milieu de vous, lorsque vous ferez ce qui est juste aux yeux de l'Éternel.

<sup>10</sup> Lorsque tu iras combattre tes ennemis, que Yahvé ton Dieu les livrera entre tes mains et que tu les emmèneras en captivité,

<sup>11</sup> et que tu verras parmi les captives une belle femme, que tu seras attiré par elle et que tu voudras la prendre pour femme,

<sup>12</sup> tu la ramèneras dans ta maison. Elle se rasera la tête et se coupera les ongles.

<sup>13</sup> Elle ôtera les vêtements de sa captivité, restera dans ta maison et pleurera son père et sa mère pendant un mois entier. Après cela, tu iras chez elle et tu seras son mari, et elle sera ta femme.

<sup>14</sup> Si elle ne te plaît pas, tu la laisseras aller où elle voudra, mais tu ne la vendras pas du tout pour de l'argent. Tu ne la traiteras pas comme une esclave, car tu l'as humiliée.

<sup>15</sup> Si un homme a deux femmes, l'une bien-aimée et l'autre haïe, et qu'elles lui aient enfanté, l'une bien-aimée et l'autre haïe, et que le fils premier-né soit celui de la haïe,

<sup>16</sup> alors, le jour où il fera hériter ses fils de ce qui lui appartient, il ne donnera pas au fils de la bien-aimée les droits du premier-né avant le fils de la haïe, qui est le premier-né ;

<sup>17</sup> mais il reconnaîtra le premier-né, le fils du haï, en lui donnant une double part de tout ce

qu'il possède, car il est le commencement de sa force. Le droit du premier-né lui revient.

<sup>18</sup> Si un homme a un fils obstiné et rebelle qui n'obéit pas à la voix de son père ou à la voix de sa mère, et qui, bien qu'ils le châtient, ne les écoute pas,

<sup>19</sup> son père et sa mère le saisiront et le conduiront devant les anciens de sa ville et à la porte de son lieu de résidence.

<sup>20</sup> Ils diront aux anciens de sa ville : « Notre fils est têtu et rebelle. Il n'obéit pas à notre voix. C'est un glouton et un ivrogne ».

<sup>21</sup> Tous les hommes de sa ville le lapideront jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ainsi vous éloignerez le mal du milieu de vous. Tout Israël entendra et craindra.

<sup>22</sup> Si un homme a commis un péché qui mérite la mort, qu'il soit mis à mort et que tu le pendes à un arbre,

<sup>23</sup> son corps ne restera pas toute la nuit sur l'arbre, mais tu l'enterreras le jour même, car celui qui est pendu est maudit de Dieu. Ne souille pas le pays que Yahvé ton Dieu te donne en héritage.

## 22

<sup>1</sup> Tu ne verras pas le bœuf ou la brebis de ton frère s'égarer et tu ne t'en cacheras pas. Tu les ramèneras sûrement à ton frère.

<sup>2</sup> Si ton frère n'est pas près de toi ou si tu ne le connais pas, tu le ramèneras dans ta maison et il restera avec toi jusqu'à ce que ton frère vienne le chercher, et tu le lui rendras.

<sup>3</sup> Tu feras de même avec son âne. Tu feras de même pour son vêtement. Tu feras de même pour tout objet perdu de ton frère, qu'il a perdu et que tu as retrouvé. Tu ne pourras pas te cacher.

<sup>4</sup> Tu ne verras pas l'âne ou le bœuf de ton frère tombé sur le chemin et tu ne t'en cacheras pas. Tu l'aideras à les relever.

<sup>5</sup> La femme ne portera pas de vêtements d'homme, et l'homme ne mettra pas de vêtements de femme, car quiconque fait cela est en abomination à Yahvé ton Dieu.

<sup>6</sup> Si tu rencontres en chemin un nid d'oiseau, dans un arbre ou sur le sol, avec des petits ou des œufs, et que la poule soit assise sur les petits ou sur les œufs, tu ne prendras pas la poule avec les petits.

<sup>7</sup> Tu laisseras aller la poule, mais tu prendras les petits pour toi, afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours.

<sup>8</sup> Lorsque tu construiras une nouvelle maison, tu feras une balustrade autour de ton toit, afin de ne pas faire couler le sang sur ta maison si quelqu'un en tombe.

<sup>9</sup> Tu ne sèmeras pas ta vigne avec deux sortes de semences, de peur que tout le fruit ne soit souillé, la semence que tu as semée et le produit de la vigne.

<sup>10</sup> Tu ne laboureras pas avec un bœuf et un âne ensemble.

<sup>11</sup> Tu ne porteras pas de vêtements de laine et de lin tissés ensemble.

<sup>12</sup> Vous vous ferez des franges\* aux quatre

---

\* 22:12 ou, glands

coins du manteau dont vous vous couvrirez.

<sup>13</sup> Si un homme prend une femme, s'approche d'elle, la déteste,

<sup>14</sup> l'accuse de choses honteuses, lui donne un mauvais nom, et dit : « J'ai pris cette femme, et quand je me suis approché d'elle, je n'ai pas trouvé en elle les marques de la virginité »,

<sup>15</sup> le père et la mère de la jeune fille prendront les marques de la virginité de la jeune fille et les apporteront aux anciens de la ville, à la porte.

<sup>16</sup> Le père de la jeune fille dira aux anciens : « J'ai donné ma fille pour femme à cet homme, et il la déteste.

<sup>17</sup> Voici qu'il l'a accusée de choses honteuses, en disant : « Je n'ai pas trouvé dans ta fille les signes de la virginité » ; or, voici les signes de la virginité de ma fille. » Ils étendront le linge devant les anciens de la ville.

<sup>18</sup> Les anciens de cette ville prendront l'homme et le châtieront.

<sup>19</sup> Ils lui infligeront une amende de cent sicles d'argent qu'ils remettront au père de la jeune fille, car il a donné un mauvais nom à une vierge d'Israël. Elle sera sa femme. Il ne pourra pas la répudier toute sa vie.

<sup>20</sup> Mais si cela est vrai, c'est-à-dire si les signes de virginité n'ont pas été trouvés chez la jeune fille,

<sup>21</sup> on fera sortir la jeune fille à l'entrée de la maison de son père, et les gens de sa ville la lapideront, parce qu'elle a commis une folie en

---

† 22:19 Un shekel équivaut à environ 10 grammes ou 0,35 once, donc 100 shekels représentent environ un kilogramme ou 2,2 livres.

Israël, en se prostituant dans la maison de son père. Ainsi vous éloignerez le mal du milieu de vous.

<sup>22</sup> Si un homme est trouvé couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme qui a couché avec la femme et la femme. Tu feras ainsi disparaître le mal d'Israël.

<sup>23</sup> S'il y a une jeune fille vierge promise à un mari, et qu'un homme la trouve dans la ville et couche avec elle,

<sup>24</sup> vous les amènerez tous deux à la porte de cette ville, et vous les lapiderez à mort : la jeune fille, parce qu'elle n'a pas pleuré, étant dans la ville, et l'homme, parce qu'il a humilié la femme de son prochain. Ainsi vous éloignerez le mal du milieu de vous.

<sup>25</sup> Mais si l'homme trouve dans les champs la femme promise au mariage, qu'il la force et couche avec elle, l'homme qui a couché avec elle mourra seul ;

<sup>26</sup> mais vous ne ferez rien à la femme. Il n'y a dans cette dame aucun péché qui mérite la mort ; car il en est de même lorsqu'un homme se lève contre son prochain et le tue ;

<sup>27</sup> car il l'a trouvée dans les champs, la jeune fille promise au mariage a crié, et il n'y avait personne pour la sauver.

<sup>28</sup> Si un homme trouve une jeune fille vierge, qui n'est pas fiancée, qu'il la saisisse et couche avec elle, et qu'ils soient trouvés,

<sup>29</sup> l'homme qui a couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante sicles<sup>‡</sup> d'argent.

---

<sup>‡</sup> **22:29** Un shekel représente environ 10 grammes ou environ 0,35 once.

Elle sera sa femme, car il l'a humiliée. Il ne pourra pas la répudier toute sa vie.

<sup>30</sup> Un homme ne prendra pas la femme de son père, et ne découvrira pas le pan de son père.

## 23

<sup>1</sup> Celui qui est émasculé par écrasement ou par coupure n'entrera pas dans l'assemblée de l'Éternel.

<sup>2</sup> Celui qui est né d'une union interdite n'entrera pas dans l'assemblée de l'Éternel ; jusqu'à la dixième génération, aucun de ses membres n'entrera dans l'assemblée de l'Éternel.

<sup>3</sup> Un Ammonite ou un Moabite n'entrera pas dans l'assemblée de Yahvé ; aucun de leurs descendants n'entrera à jamais dans l'assemblée de Yahvé, jusqu'à la dixième génération.

<sup>4</sup> Parce qu'ils ne t'ont pas apporté du pain et de l'eau sur le chemin, à ta sortie d'Égypte, et parce qu'ils ont engagé contre toi Balaam, fils de Beor, de Pethor, en Mésopotamie, pour te maudire.

<sup>5</sup> Mais l'Éternel, ton Dieu, n'a pas voulu écouter Balaam, et l'Éternel, ton Dieu, a transformé la malédiction en bénédiction pour toi, car l'Éternel, ton Dieu, t'a aimé.

<sup>6</sup> Tu ne rechercheras pas leur paix ni leur prospérité, tout au long de ta vie.

<sup>7</sup> Tu n'auras pas en horreur un Édomite, car il est ton frère. Tu n'auras pas en horreur un Égyptien, car tu as vécu comme un étranger dans son pays.

<sup>8</sup> Les enfants de la troisième génération qui leur sont nés pourront entrer dans l'assemblée de Yahvé.

<sup>9</sup> Lorsque vous sortirez et camperez contre vos ennemis, vous vous préserverez de tout mal.

<sup>10</sup> S'il y a parmi vous un homme qui n'est pas pur à cause de ce qui lui arrive pendant la nuit, il sortira du camp. Il ne rentrera pas dans le camp ;

<sup>11</sup> mais, le soir venu, il se baignera dans l'eau. Au coucher du soleil, il rentrera dans le camp.

<sup>12</sup> Tu auras aussi un endroit hors du camp où tu feras tes besoins.

<sup>13</sup> Tu auras une truelle parmi tes armes. Lorsque tu te soulageras, tu creuseras avec elle, puis tu te retourneras et tu couvriras tes excréments ;

<sup>14</sup> car l'Éternel, ton Dieu, marche au milieu de ton camp, pour te délivrer et pour livrer tes ennemis devant toi. C'est pourquoi ton camp sera saint, afin qu'il ne voie pas chez toi une chose impure et qu'il ne se détourne pas de toi.

<sup>15</sup> Tu ne livreras pas à son maître un esclave qui s'est échappé de son maître pour venir chez toi.

<sup>16</sup> Il habitera chez toi, au milieu de toi, à l'endroit qu'il choisira dans l'une de tes portes, là où il lui plaira le mieux. Tu ne l'opprimeras pas.

<sup>17</sup> Il n'y aura pas de prostituée parmi les filles d'Israël, et il n'y aura pas de sodomite parmi les fils d'Israël.



18 Tu n'apporteras \*dans la maison de l'Éternel, ton Dieu, ni le salaire d'une prostituée, ni le salaire d'un prostitué, pour un vœu quelconque, car ces deux choses sont en abomination à l'Éternel, ton Dieu.

19 Tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère : intérêt d'argent, intérêt de nourriture, intérêt de tout ce qui se prête à intérêt.

20 Tu pourras prêter à intérêt à un étranger, mais tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout ce que tu entreprendras, dans le pays dont tu vas entrer en possession.

21 Lorsque tu feras un vœu à l'Éternel, ton Dieu, tu ne te relâcheras pas pour l'accomplir, car l'Éternel, ton Dieu, l'exigera de toi, et ce serait un péché pour toi.

22 Mais si tu t'abtiens de faire un vœu, ce ne sera pas un péché pour toi.

23 Tu observeras et tu feras ce qui est sorti de tes lèvres. Tout ce que tu as voué à l'Éternel, ton Dieu, comme offrande volontaire, ce que tu as promis de ta bouche, tu dois le faire.

24 Lorsque tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras manger du raisin à ton gré, mais tu n'en mettras pas dans ton récipient.

25 Si tu entres dans le blé sur pied de ton prochain, tu pourras arracher les épis avec ta main, mais tu ne te serviras pas de la faucille sur le blé sur pied de ton prochain.

---

\* **23:18** littéralement, chien

## 24

<sup>1</sup> Lorsqu'un homme prendra une femme et l'épousera, si elle ne trouve pas grâce à ses yeux, parce qu'il a trouvé en elle quelque chose d'inconvenant, il lui écrira un acte de divorce, le mettra dans sa main, et la renverra hors de sa maison.

<sup>2</sup> Lorsqu'elle sera sortie de sa maison, elle pourra aller et devenir la femme d'un autre homme.

<sup>3</sup> Si ce dernier mari la hait, lui écrit un acte de divorce, le met dans sa main et la renvoie de sa maison, ou si meurt ce dernier mari qui l'avait prise pour femme,

<sup>4</sup> son ancien mari, qui l'a renvoyée, ne pourra pas la reprendre pour femme après qu'elle se sera souillée, car ce serait une abomination pour Yahvé. Tu ne feras pas pécher le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage.

<sup>5</sup> Lorsqu'un homme prendra une nouvelle femme, il ne partira pas à l'armée et n'aura pas d'emploi. Il sera libre chez lui pendant un an, et il acclamera la femme qu'il a prise.

<sup>6</sup> Nul ne prendra en gage le moulin ou la meule supérieure, car il prend une vie en gage.

<sup>7</sup> Si un homme est trouvé en train de voler un de ses frères des enfants d'Israël, et qu'il le traite comme esclave ou le vende, ce voleur mourra. Vous éliminerez ainsi le mal du milieu de vous.

<sup>8</sup> Prenez garde, dans la plaie de la lèpre, d'observer avec soin et de faire tout ce que les prêtres lévites vous enseignent. Vous observerez et ferez ce que je leur ai ordonné.

<sup>9</sup> Souviens-toi de ce que Yahvé ton Dieu a fait à Myriam, sur le chemin de ta sortie d'Égypte.

<sup>10</sup> Lorsque tu prêteras à ton prochain une somme d'argent quelconque, tu n'entreras pas dans sa maison pour prendre son gage.

<sup>11</sup> Tu te tiendras dehors, et l'homme à qui tu prêtes t'apportera le gage à l'extérieur.

<sup>12</sup> Si c'est un pauvre, tu ne dormiras pas avec son gage.

<sup>13</sup> Tu lui rendras son gage au coucher du soleil, afin qu'il dorme dans son vêtement et te bénisse. C'est une justice pour toi devant l'Éternel, ton Dieu.

<sup>14</sup> Tu n'opprimeras pas un mercenaire pauvre et indigent, qu'il soit l'un de tes frères ou l'un des étrangers qui se trouvent dans ton pays, dans tes portes.

<sup>15</sup> Tu lui donneras son salaire le jour même, et le soleil ne se couchera pas sur lui, car il est pauvre et y met tout son cœur, de peur qu'il ne crie contre toi à l'Éternel, et que cela ne soit un péché pour toi.

<sup>16</sup> Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, et les enfants ne seront pas mis à mort pour les pères. Tout homme sera mis à mort pour son propre péché.

<sup>17</sup> Tu ne priveras pas de justice l'étranger ou l'orphelin, et tu ne prendras pas en gage les vêtements d'une veuve ;

<sup>18</sup> mais tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que Yahvé ton Dieu t'y a racheté.

C'est pourquoi je te commande de faire cette chose.

<sup>19</sup> Lorsque tu récolteras ta moisson dans ton champ et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la chercher. Ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout le travail de tes mains.

<sup>20</sup> Lorsque tu auras battu ton olivier, tu ne repasseras pas sur les rameaux. Ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

<sup>21</sup> Lorsque tu récolteras ta vigne, tu ne la glaneras pas pour toi-même. Ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

<sup>22</sup> Tu te souviendras que tu as été esclave dans le pays d'Égypte. C'est pourquoi je t'ordonne de faire cette chose.

## 25

<sup>1</sup> S'il y a une controverse entre des hommes, qu'ils viennent en jugement et que les juges les jugent, ils justifieront le juste et condamneront le méchant.

<sup>2</sup> Si le méchant est digne d'être battu, le juge le fera coucher et sera battu devant lui, selon sa méchanceté, par nombre de coups.

<sup>3</sup> Il pourra le condamner à quarante coups de bâton au plus. Il n'en donnera pas davantage, de peur que, s'il en donne davantage et le batte plus que ce nombre de coups, ton frère ne soit dégradé à tes yeux.

<sup>4</sup> Tu ne muselleras pas le bœuf quand il foule le grain.

<sup>5</sup> Si des frères habitent ensemble, et que l'un d'eux meure et n'ait pas de fils, la femme du défunt ne sera pas mariée en dehors à un étranger. Le frère de son mari entrera chez elle, la prendra pour femme, et exercera à son égard les fonctions de frère du mari.

<sup>6</sup> Le premier-né qu'elle portera succédera au nom de son frère mort, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

<sup>7</sup> Si l'homme ne veut pas prendre la femme de son frère, la femme de son frère montera à la porte vers les anciens, et dira : « Le frère de mon mari refuse d'élever à son frère un nom en Israël. Il ne s'acquitte pas envers moi du devoir de frère de mon mari ».

<sup>8</sup> Alors les anciens de sa ville l'appelleront et lui parleront. S'il se tient debout et dit : « Je ne veux pas la prendre »,

<sup>9</sup> la femme de son frère viendra à lui en présence des anciens, détachera sa sandale de son pied et lui crachera au visage. Elle répondra : « Il en sera ainsi de l'homme qui ne bâtit pas la maison de son frère. »

<sup>10</sup> On appellera son nom en Israël : « La maison de celui qui a ôté sa sandale. »

<sup>11</sup> Lorsque des hommes se battent entre eux et que la femme de l'un d'eux s'approche pour délivrer son mari de la main de celui qui le frappe, qu'elle étend la main et le saisit par les parties intimes,

<sup>12</sup> tu lui couperas la main. Ton œil n'aura pas de pitié.

13 Tu n'auras pas dans ton sac des poids différents, un lourd et un léger.

14 Tu n'auras pas dans ta maison des mesures différentes, une grande et une petite.

15 Tu auras un poids parfait et juste. Tu auras une mesure parfaite et juste, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.

16 Car tous ceux qui font de telles choses, tous ceux qui agissent sans droit, sont en abomination à l'Éternel, ton Dieu.

17 Souviens-toi de ce qu'Amalek t'a fait en chemin, à ta sortie d'Égypte,

18 comment il t'a rencontré en chemin, et a frappé les derniers d'entre vous, tous ceux qui étaient affaiblis derrière toi, quand tu étais faible et fatigué ; et il n'a pas craint Dieu.

19 C'est pourquoi, lorsque l'Éternel, ton Dieu, t'aura donné du repos contre tous tes ennemis d'alentour, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage pour le posséder, tu effaceras de dessous le ciel le souvenir d'Amalek. Tu n'oublieras pas.

## 26

1 Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage, que tu le posséderas et que tu y habiteras,

2 tu prendras une partie des premiers fruits du sol que tu apporteras du pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. Tu les mettras dans une corbeille,

et tu iras au lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire résider son nom.

<sup>3</sup> Tu iras vers le prêtre qui sera en ces jours-là, et tu lui diras : « Je fais aujourd'hui la profession de foi à l'Éternel, ton Dieu, que je suis arrivé dans le pays que l'Éternel a juré à nos pères de nous donner. »

<sup>4</sup> Le prêtre prendra la corbeille de ta main et la déposera devant l'autel de l'Yahvé ton Dieu.

<sup>5</sup> Tu répondras et tu diras devant Yahvé ton Dieu : « Mon père\* était un Syrien prêt à périr. Il est descendu en Égypte et y a vécu en petit nombre. Là, il devint une nation grande, puissante et nombreuse.

<sup>6</sup> Les Égyptiens nous ont maltraités, nous ont fait souffrir et nous ont imposé des travaux forcés.

<sup>7</sup> Alors nous criâmes à Yahvé, le Dieu de nos pères. L'Éternel a entendu notre voix, il a vu notre souffrance, notre travail et notre oppression.

<sup>8</sup> L'Éternel nous a fait sortir d'Égypte à main forte, à bras étendu, avec une grande terreur, avec des signes et des prodiges ;

<sup>9</sup> il nous a conduits dans ce lieu, et il nous a donné ce pays, un pays où coulent le lait et le miel.

<sup>10</sup> Maintenant, voici, j'ai apporté les prémices des fruits du sol que tu m'as donnés, Yahvé. » Tu la déposeras devant Yahvé ton Dieu, et tu te prosternerás devant Yahvé ton Dieu.

---

\* 26:5 ou, ancêtre

11 Tu te réjouiras de tous les biens que Yahvé ton Dieu t'a donnés, à toi et à ta maison, toi, le Lévite et l'étranger qui est au milieu de toi.

12 Lorsque tu auras fini de lever toute la dîme de ton revenu la troisième année, qui est l'année de la dîme, tu la donneras au lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, afin qu'ils puissent manger dans tes portes et se rassasier.

13 Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu : « J'ai ôté de ma maison les choses saintes, et je les ai données au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les commandements que tu m'as donnés. Je n'ai transgressé aucun de tes commandements et je ne les ai pas oubliés.

14 Je n'en ai pas mangé pendant mon deuil, je n'en ai rien enlevé pendant mon impureté, et je n'en ai pas donné pour les morts. J'ai écouté la voix de l'Éternel, mon Dieu. J'ai fait tout ce que tu m'as ordonné.

15 Regarde du haut de ta demeure sainte, des cieux, et bénis ton peuple d'Israël et le sol que tu nous as donné, comme tu l'as juré à nos pères, un pays où coulent le lait et le miel. »

16 Aujourd'hui, Yahvé ton Dieu te commande de mettre en pratique ces lois et ces ordonnances. Tu les garderas donc et tu les mettras en pratique de tout ton cœur et de toute ton âme.

17 Tu as déclaré aujourd'hui que l'Éternel est ton Dieu, que tu marcherais dans ses voies, que tu observerais ses lois, ses commandements et ses ordonnances, et que tu écouterais sa voix.

18 L'Éternel a déclaré aujourd'hui que tu es



un peuple qui lui appartient, comme il te l'a promis, et que tu dois observer tous ses commandements.

<sup>19</sup> Il t'élèvera au-dessus de toutes les nations qu'il a faites, en louange, en nom et en honneur, et tu seras un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu, comme il l'a dit.

## 27

<sup>1</sup> Moïse et les anciens d'Israël donnèrent cet ordre au peuple : « Observez tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui.

<sup>2</sup> Le jour où vous passerez le Jourdain pour entrer dans le pays que l'Éternel, votre Dieu, vous donne, vous dresserez de grandes pierres et vous les enduirez de plâtre.

<sup>3</sup> Tu écriras sur elles toutes les paroles de cette loi, quand tu auras passé le Jourdain, pour entrer dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, un pays où coulent le lait et le miel, comme te l'a promis l'Éternel, le Dieu de tes pères.

<sup>4</sup> Lorsque tu auras passé le Jourdain, tu dresseras sur le mont Ebal ces pierres que je te commande aujourd'hui, et tu les enduiras de plâtre.

<sup>5</sup> Tu y bâtiras un autel à Yahvé ton Dieu, un autel de pierres. Tu n'y emploieras pas d'outil en fer.

<sup>6</sup> Tu bâtiras l'autel de Yahvé, ton Dieu, avec des pierres non taillées. Tu y offriras des holocaustes à l'Éternel, ton Dieu.

<sup>7</sup> Tu y sacrifieras des sacrifices de prospérité et tu y mangeras. Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu.

<sup>8</sup> Tu écriras sur les pierres toutes les paroles de cette loi, très clairement. »

<sup>9</sup> Moïse et les prêtres lévites parlèrent à tout Israël en disant : « Tais-toi et écoute, Israël ! Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Éternel, ton Dieu.

<sup>10</sup> Tu obéiras donc à la voix de Yahvé ton Dieu, et tu mettras en pratique ses commandements et ses lois, que je te prescris aujourd'hui. »

<sup>11</sup> Le même jour, Moïse donna cet ordre au peuple :

<sup>12</sup> « Voici ceux qui se tiendront sur le mont Garizim pour bénir le peuple, lorsque vous aurez franchi le Jourdain : Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin.

<sup>13</sup> Ceux-là se tiendront sur le mont Ebal pour la malédiction : Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan et Nephtali.

<sup>14</sup> Les Lévites diront d'une voix forte à tous les hommes d'Israël :

<sup>15</sup> « Maudit est l'homme qui fait une image gravée ou fondue, une abomination pour Yahvé, l'œuvre des mains de l'artisan, et qui la place dans le secret ».

Tout le peuple répondra et dira : « Amen.

<sup>16</sup> « Maudit soit celui qui déshonore son père ou sa mère ».

Tout le peuple dira « Amen ».

<sup>17</sup> « Maudit soit celui qui enlève le repère de son prochain ».

Tout le peuple dira « Amen ».

18 « Maudit soit celui qui égare l'aveugle sur la route ».

Tout le peuple dira « Amen ».

19 « Maudit soit celui qui refuse de rendre justice à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve ».

Tout le peuple dira « Amen ».

20 « Maudit soit celui qui couche avec\* la femme de son père, car il déshonore la couche de son père ».

Tout le peuple dira « Amen ».

21 « Maudit soit celui qui couche avec n'importe quelle espèce d'animal ».

Tout le peuple dira « Amen ».

22 « Maudit soit celui qui couche avec sa sœur, la fille de son père ou la fille de sa mère ».

Tout le peuple dira « Amen ».

23 « Maudit soit celui qui couche avec sa belle-mère ».

Tout le peuple dira « Amen ».

24 « Maudit soit celui qui tue secrètement son prochain ».

Tout le peuple dira « Amen ».

25 « Maudit soit celui qui accepte un pot-de-vin pour tuer un innocent ».

Tout le peuple dira « Amen ».

26 « Maudit soit celui qui ne respecte pas les paroles de cette loi en les mettant en pratique.

Tout le peuple dira 'Amen'. »

---

\* **27:20** est-à-dire, a des relations sexuelles avec

## 28

<sup>1</sup> Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel, ton Dieu, et si tu observes et mets en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, l'Éternel, ton Dieu, te placera au-dessus de toutes les nations de la terre.

<sup>2</sup> Toutes ces bénédictions viendront sur toi et t'envahiront, si tu écoutes la voix de l'Éternel, ton Dieu.

<sup>3</sup> Tu seras béni dans la ville, et tu seras béni dans les champs.

<sup>4</sup> Tu seras béni par le fruit de ton corps, par le fruit de ton sol, par le fruit de tes animaux, par le produit de ton bétail et par les jeunes de ton troupeau.

<sup>5</sup> Ta corbeille et ton pétrin seront bénis.

<sup>6</sup> Tu seras béni quand tu entreras et tu seras béni quand tu sortiras.

<sup>7</sup> L'Éternel fera frapper devant toi tes ennemis qui s'élèvent contre toi. Ils sortiront contre toi par un chemin, et ils fuiront devant toi par sept chemins.

<sup>8</sup> L'Éternel ordonnera que tu sois béni dans tes greniers et dans tout ce que tu entreprendras. Il te bénira dans le pays que Yahvé, ton Dieu, te donne.

<sup>9</sup> L'Éternel t'établira comme un peuple saint pour lui, comme il te l'a juré, si tu gardes les commandements de l'Éternel, ton Dieu, et si tu marches dans ses voies.

<sup>10</sup> Tous les peuples de la terre verront que tu es appelé par le nom de l'Éternel, et ils auront

peur de toi.

<sup>11</sup> Yahvé t'accordera une abondante prospérité dans le fruit de ton corps, dans le fruit de ton bétail et dans le fruit de ton sol, dans le pays que Yahvé a juré à tes pères de te donner.

<sup>12</sup> Yahvé t'ouvrira son bon trésor dans le ciel, pour donner à ton pays la pluie en sa saison, et pour bénir tout le travail de ta main. Tu prêteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunteras pas.

<sup>13</sup> Yahvé fera de toi la tête, et non la queue. Tu seras seulement en haut et tu ne seras pas en bas, si tu écoutes les commandements de l'Éternel, ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui, si tu les observes et les mets en pratique,

<sup>14</sup> et si tu ne te détournes d'aucune des paroles que je te prescris aujourd'hui, à droite ou à gauche, pour aller après d'autres dieux et les servir.

<sup>15</sup> Mais si tu n'écoutes pas la voix de Yahvé ton Dieu, si tu n' observes pas et ne mets pas en pratique tous ses commandements et ses lois que je te prescris aujourd'hui, toutes ces malédictions viendront sur toi et t'atteindront.

<sup>16</sup> Tu seras maudit dans la ville, et tu seras maudit dans les champs.

<sup>17</sup> Ton panier et ton pétrin seront maudits.

<sup>18</sup> Le fruit de ton corps, le fruit de ton sol, le produit de ton élevage et les jeunes de ton troupeau seront maudits.

<sup>19</sup> Tu seras maudit quand tu entreras, et tu seras maudit quand tu sortiras.

<sup>20</sup> L'Éternel enverra sur toi la malédiction, la confusion et le châtement dans tout ce que

tu entreprendras, jusqu'à ce que tu sois détruit et que tu périsses rapidement, à cause de la méchanceté de tes actions, par lesquelles tu m'as abandonné.

<sup>21</sup> L'Éternel fera en sorte que la peste s'attache à vous, jusqu'à ce qu'elle vous consume du pays dont vous entrez en possession.

<sup>22</sup> L'Éternel vous frappera par la consommation, par la fièvre, par l'inflammation, par la chaleur ardente, par l'épée, par le fléau et par la moisissure. Ils te poursuivront jusqu'à ce que tu périsses.

<sup>23</sup> Le ciel qui est au-dessus de ta tête sera d'airain, et la terre qui est sous toi sera de fer.

<sup>24</sup> L'Éternel rendra la pluie de ton pays poudreuse et poussiéreuse. Elle tombera sur toi du haut du ciel, jusqu'à ce que tu sois détruit.

<sup>25</sup> L'Éternel te fera frapper devant tes ennemis. Tu sortiras d'un côté contre eux, et tu fuiras de sept côtés devant eux. Tu seras ballotté de droite à gauche parmi tous les royaumes de la terre.

<sup>26</sup> Vos cadavres serviront de nourriture à tous les oiseaux du ciel et aux animaux de la terre, et il n'y aura personne pour les effrayer.

<sup>27</sup> L'Éternel vous frappera de l'ulcère d'Égypte, de la tumeur, du scorbut et de la démangeaison, dont vous ne pourrez pas guérir.

<sup>28</sup> Yahvé te frappera de folie, d'aveuglement et de stupeur.

<sup>29</sup> Tu tâtonneras en plein midi, comme l'aveugle tâtonne dans les ténèbres, et tu ne prospéreras pas dans tes voies. Tu seras toujours

opprimé et dépouillé, et il n'y aura personne pour te sauver.

<sup>30</sup> Tu fianceras une femme, et un autre homme couchera avec elle. Tu construiras une maison, et tu ne l'habiteras pas. Tu planteras une vigne, et tu n'en utiliseras pas le fruit.

<sup>31</sup> Ton bœuf sera égorgé sous tes yeux, et tu n'en mangeras pas. Ton âne sera violemment enlevé sous tes yeux, et on ne te le rendra pas. Tes brebis seront données à tes ennemis, et tu n'auras personne pour te sauver.

<sup>32</sup> Tes fils et tes filles seront donnés à un autre peuple. Tes yeux les regarderont et se languiront d'eux tout le jour. Il n'y aura pas de force dans ta main.

<sup>33</sup> Une nation que tu ne connais pas mangera le fruit de ton sol et de tout ton travail. Tu ne seras qu'opprimé et écrasé en permanence,

<sup>34</sup> si bien que les spectacles que tu verras de tes yeux te rendront fou.

<sup>35</sup> Yahvé te frappera aux genoux et aux jambes d'un ulcère dont tu ne pourras pas guérir, depuis la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête.

<sup>36</sup> L'Éternel vous conduira, vous et le roi que vous établirez sur vous, dans une nation que vous n'avez pas connue, ni vous ni vos pères. Là, vous servirez d'autres dieux de bois et de pierre.

<sup>37</sup> Vous deviendrez un objet d'étonnement, un proverbe et une rengaine parmi tous les peuples où Yahvé vous conduira.

<sup>38</sup> Tu porteras beaucoup de semences dans les champs, et tu en recueilleras peu, car les sauterelles les dévoreront.

<sup>39</sup> Tu planteras des vignes et tu les cultiveras,

mais tu ne boiras pas le vin et tu ne feras pas la récolte, car les vers les mangeront.

<sup>40</sup> Tu auras des oliviers dans tout ton territoire, mais tu ne t'oindras pas d'huile, car tes olives tomberont.

<sup>41</sup> Tu engendreras des fils et des filles, mais ils ne seront pas à toi, car ils iront en captivité.

<sup>42</sup> Les sauterelles dévoreront tous tes arbres et le fruit de ton sol.

<sup>43</sup> L'étranger qui est au milieu de toi montera au-dessus de toi de plus en plus haut, et tu descendras de plus en plus bas.

<sup>44</sup> Il te prêtera, et tu ne lui prêteras pas. Il sera la tête, et vous serez la queue.

<sup>45</sup> Toutes ces malédictions viendront sur toi, te poursuivront et t'atteindront, jusqu'à ce que tu sois détruit, parce que tu n'as pas écouté la voix de l'Éternel, ton Dieu, pour garder ses commandements et ses lois qu'il t'a prescrits.

<sup>46</sup> Ils seront un signe et un prodige pour toi et pour ta descendance à jamais.

<sup>47</sup> Parce que tu n'as pas servi Yahvé ton Dieu dans la joie et l'allégresse du cœur, à cause de l'abondance de toutes choses,

<sup>48</sup> tu serviras tes ennemis que Yahvé envoie contre toi, dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans le manque de toutes choses. Il mettra sur ton cou un joug de fer, jusqu'à ce qu'il t'ait détruit.

<sup>49</sup> Yahvé fera venir contre toi une nation lointaine, de l'extrémité de la terre, au vol de l'aigle, une nation dont tu ne comprendras pas la langue,



<sup>50</sup> une nation au visage farouche, qui ne respecte pas les vieillards et ne fait pas grâce aux jeunes.

<sup>51</sup> Ils mangeront le fruit de ton bétail et le fruit de ton sol, jusqu'à ce que tu sois détruit. Ils ne te laisseront pas non plus le blé, le vin nouveau, l'huile, les produits de ton bétail et les jeunes de ton troupeau, jusqu'à ce qu'ils t'aient fait périr.

<sup>52</sup> Ils t'assiégeront dans toutes tes portes, jusqu'à ce que tes hautes et fortes murailles dans lesquelles tu te réfugiais s'écroulent dans tout ton pays. Ils t'assiégeront dans toutes tes portes, dans tout le pays que Yahvé, ton Dieu, t'a donné.

<sup>53</sup> Tu mangeras le fruit de ton propre corps, la chair de tes fils et de tes filles, que l'Éternel, ton Dieu, t'a donnés, dans le siège et dans la détresse où te plongeront tes ennemis.

<sup>54</sup> L'homme tendre et délicat parmi vous, son œil sera mauvais envers son frère, envers la femme qu'il aime, et envers le reste de ses enfants qui lui reste,

<sup>55</sup> de sorte qu'il ne donnera à aucun d'eux de la chair de ses enfants qu'il mangera, parce qu'il ne lui reste rien, dans le siège et dans la détresse par lesquels votre ennemi vous accablera dans toutes vos portes.

<sup>56</sup> La femme d'entre vous, tendre et délicate, qui ne se risquerait pas à poser la plante de son pied sur le sol par délicatesse et tendresse, son œil sera mauvais envers le mari qu'elle aime, envers son fils, envers sa fille,

<sup>57</sup> envers son petit qui sort d'entre ses pieds, et envers les enfants qu'elle porte, car elle les

mangera en cachette, faute de tout, dans le siège et dans la détresse par lesquels votre ennemi vous affligera dans vos portes.

<sup>58</sup> Si tu n' observes pas et ne mets pas en pratique toutes les paroles de cette loi qui sont écrites dans ce livre, afin de craindre ce nom glorieux et redoutable, YAHVÉ ton Dieu,

<sup>59</sup> alors Yahvé rendra redoutables tes fléaux et les fléaux de ta progéniture, même de grands fléaux, et de longue durée, et de graves maladies, et de longue durée.

<sup>60</sup> Il fera revenir sur toi toutes les maladies d'Égypte dont tu avais peur, et elles s'attacheront à toi.

<sup>61</sup> De même, toutes les maladies et tous les fléaux qui ne sont pas écrits dans le livre de cette loi, Yahvé les fera venir sur vous jusqu'à ce que vous soyez détruits.

<sup>62</sup> Vous resterez en petit nombre, alors que vous étiez comme les étoiles du ciel pour la multitude, parce que vous n'avez pas écouté la voix de Yahvé votre Dieu.

<sup>63</sup> Il arrivera que, comme Yahvé s'est réjoui à votre sujet de vous faire du bien et de vous multiplier, ainsi Yahvé se réjouira à votre sujet de vous faire périr et de vous détruire. Vous serez arrachés du pays dont vous allez prendre possession.

<sup>64</sup> Yahvé vous dispersera parmi tous les peuples, d'un bout à l'autre de la terre. Là, vous servirez d'autres dieux que vous n'avez pas connus, ni vous ni vos pères, du bois et de la pierre.

<sup>65</sup> Chez ces nations, tu ne trouveras pas de repos, et la plante de ton pied ne reposera pas, mais l'Éternel te donnera un cœur tremblant, des yeux défaillants et une âme languissante.

<sup>66</sup> Ta vie sera en suspens devant toi. Tu auras peur nuit et jour, et tu n'auras aucune assurance pour ta vie.

<sup>67</sup> Le matin, tu diras : « Je voudrais que ce soit le soir », et le soir, tu diras : « Je voudrais que ce soit le matin », à cause de la peur de ton cœur que tu craindras, et à cause des regards que tes yeux verront.

<sup>68</sup> Yahvé vous ramènera en Égypte avec des navires, par le chemin duquel je vous ai dit que vous ne la reverriez jamais. Là, vous vous offrirez à vos ennemis comme esclaves mâles et femelles, et personne ne vous achètera.

## 29

<sup>1</sup> Telles sont les paroles de l'alliance que Yahvé ordonna à Moïse de conclure avec les enfants d'Israël au pays de Moab, en complément de l'alliance qu'il avait conclue avec eux à Horeb.

<sup>2</sup> Moïse appela tout Israël, et leur dit :

Vos yeux ont vu tout ce que Yahvé a fait au pays d'Égypte à Pharaon, à tous ses serviteurs et à tout son pays,

<sup>3</sup> les grandes épreuves que vos yeux ont vues, les signes et ces grands prodiges.

<sup>4</sup> Mais Yahvé ne vous a pas donné, jusqu'à ce jour, un cœur pour connaître, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre.

<sup>5</sup> Je vous ai conduits pendant quarante ans dans le désert. Vos vêtements n'ont pas vieilli sur vous, et vos sandales n'ont pas vieilli à vos pieds.

<sup>6</sup> Vous n'avez pas mangé de pain, et vous n'avez pas bu de vin ni de boisson forte, afin que vous sachiez que je suis Yahvé votre Dieu.

<sup>7</sup> Lorsque vous êtes arrivés dans ce lieu, Sihon, roi de Hesbon, et Og, roi de Basan, sont sortis contre nous pour nous combattre, et nous les avons battus.

<sup>8</sup> Nous avons pris leur pays et l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu des Manassites.

<sup>9</sup> Gardez donc les paroles de cette alliance et mettez-les en pratique, afin de prospérer dans tout ce que vous ferez.

<sup>10</sup> Vous vous tenez tous aujourd'hui devant l'Éternel, votre Dieu : vos chefs, vos tribus, vos anciens et vos officiers, tous les hommes d'Israël,

<sup>11</sup> vos petits enfants, vos femmes, et les étrangers qui sont au milieu de vos camps, depuis celui qui coupe votre bois jusqu'à celui qui tire votre eau,

<sup>12</sup> afin que vous entriez dans l'alliance de l'Éternel, votre Dieu, et dans le serment qu'il vous fait aujourd'hui,

<sup>13</sup> afin qu'il vous établisse aujourd'hui comme son peuple et qu'il soit votre Dieu, comme il vous l'a dit et comme il l'a juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob.

<sup>14</sup> Ce n'est pas seulement avec vous que je fais cette alliance et ce serment,

15 mais avec ceux qui se tiennent aujourd'hui avec nous devant Yahvé notre Dieu, et aussi avec ceux qui ne sont pas aujourd'hui avec nous

16 (car vous savez comment nous avons vécu dans le pays d'Égypte, et comment nous sommes passés au milieu des nations par lesquelles vous avez passé ;

17 et vous avez vu leurs abominations et leurs idoles de bois, de pierre, d'argent et d'or, qui étaient parmi elles) ;

18 de peur qu'il n'y ait parmi vous un homme, une femme, une famille ou une tribu dont le cœur se détourne aujourd'hui de l'Éternel, notre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations, de peur qu'il n'y ait parmi vous une racine qui produise un poison amer,

19 et qu'en entendant les paroles de cette malédiction, il ne se bénisse dans son cœur, en disant : « J'aurai la paix, quoique je marche dans l'obstination de mon cœur », pour détruire l'humide par le sec.

20 L'Éternel ne lui pardonnera pas, mais alors la colère et la jalousie de l'Éternel fumeront contre cet homme, et toute la malédiction écrite dans ce livre tombera sur lui, et l'Éternel effacera son nom de dessous le ciel.

21 Yahvé le mettra à part pour le mal, parmi toutes les tribus d'Israël, selon toutes les malédictions de l'alliance écrites dans ce livre de la loi.

22 La génération à venir - tes enfants qui se lèveront après toi, et l'étranger qui viendra d'un pays lointain - dira, quand elle verra les plaies

de ce pays, et les maladies dont Yahvé l'a rendu malade,

<sup>23</sup> que toute sa terre n'est que soufre, sel et brûlure, qu'elle ne se sème pas, ne produit pas, et qu'il n'y pousse pas d'herbe, comme Sodome, Gomorrhe, Adma et Tseboïm, que Yahvé a détruites dans sa colère et dans sa fureur.

<sup>24</sup> Toutes les nations diront : « Pourquoi Yahvé a-t-il fait cela à ce pays ? Que signifie l'ardeur de cette grande colère ? »

<sup>25</sup> Alors on dira : « Parce qu'ils ont abandonné l'alliance de Yahvé, le Dieu de leurs pères, qu'il avait conclue avec eux en les faisant sortir du pays d'Égypte,

<sup>26</sup> ils sont allés servir d'autres dieux et se prosterner devant eux, des dieux qu'ils ne connaissaient pas et qu'il ne leur avait pas donnés.

<sup>27</sup> Aussi la colère de Yahvé s'enflamma-t-elle contre ce pays, pour faire venir sur lui toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre.

<sup>28</sup> Yahvé les a déracinés de leur pays avec colère, avec fureur et avec une grande indignation, et il les a poussés dans un autre pays, comme c'est le cas aujourd'hui. »

<sup>29</sup> Les choses secrètes appartiennent à Yahvé notre Dieu ; mais les choses révélées nous appartiennent, à nous et à nos enfants, pour toujours, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi.

## 30

<sup>1</sup> Lorsque toutes ces choses seront arrivées sur toi, la bénédiction et la malédiction, que

j'ai mises devant toi, et que tu t'en souviendras parmi toutes les nations où Yahvé ton Dieu t'a chassé,

<sup>2</sup> que tu reviendras à Yahvé ton Dieu et que tu obéiras à sa voix, selon tout ce que je te commande aujourd'hui, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme,

<sup>3</sup> afin qu'alors Yahvé ton Dieu te relâche de la captivité, qu'il ait pitié de toi, qu'il revienne et te rassemble de tous les peuples où Yahvé ton Dieu t'a dispersé.

<sup>4</sup> Si tes exilés sont aux confins des cieux, c'est de là que l'Éternel, ton Dieu, te rassemblera, et c'est de là qu'il te ramènera.

<sup>5</sup> Yahvé, ton Dieu, te fera entrer dans le pays que possédaient tes pères, et tu le posséderas. Il te fera du bien, et tu seras plus nombreux que tes pères.

<sup>6</sup> L'Éternel, ton Dieu, circonciera ton cœur et le cœur de tes descendants, pour qu'ils aiment l'Éternel, ton Dieu, de tout leur cœur et de toute leur âme, afin que tu vives.

<sup>7</sup> Yahvé ton Dieu fera tomber toutes ces malédictions sur tes ennemis et sur ceux qui te haïssent, qui te persécutent.

<sup>8</sup> Tu reviendras et tu obéiras à la voix de Yahvé, et tu mettras en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui.

<sup>9</sup> L'Éternel, ton Dieu, te fera prospérer dans tout le travail de tes mains, dans le fruit de ton corps, dans le fruit de ton bétail et dans le fruit de ton sol, pour ton bien ; car l'Éternel se réjouira de nouveau à ton sujet, pour ton bien,

comme il s'est réjoui à l'égard de tes pères,

<sup>10</sup> si tu obéis à la voix de l'Éternel, ton Dieu, pour observer ses commandements et ses lois qui sont écrits dans ce livre de la loi, si tu te tournes vers l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme.

<sup>11</sup> Car ce commandement que je vous prescris aujourd'hui n'est pas trop dur pour vous, ni trop éloigné.

<sup>12</sup> Il n'est pas dans le ciel, pour que vous disiez : « Qui montera pour nous au ciel, nous l'apportera et nous l'annoncera, afin que nous le mettions en pratique ? ».

<sup>13</sup> Elle n'est pas non plus au-delà de la mer, pour que vous disiez : « Qui traversera la mer pour nous, nous l'apportera et nous l'annoncera, pour que nous puissions le faire ? ».

<sup>14</sup> Mais la parole est tout près de vous, dans votre bouche et dans votre cœur, afin que vous la mettiez en pratique.

<sup>15</sup> Voici, j'ai mis aujourd'hui devant vous la vie et la prospérité, et la mort et le malheur.

<sup>16</sup> Car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Éternel, ton Dieu, de marcher dans ses voies et de garder ses commandements, ses statuts et ses ordonnances, afin que tu vives et que tu multiplies, et que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans le pays dont tu vas entrer en possession.

<sup>17</sup> Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner, si tu te prosternes devant d'autres dieux et si tu les sers,

<sup>18</sup> je te déclare aujourd'hui que tu périras. Vous ne prolongerez pas vos jours dans le pays



où vous passerez le Jourdain pour en prendre possession.

<sup>19</sup> J'en prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre : j'ai mis devant vous la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis donc la vie, afin de vivre, toi et ta postérité,

<sup>20</sup> d'aimer Yahvé ton Dieu, d'obéir à sa voix et de t'attacher à lui, car il est ta vie et la longueur de tes jours, afin que tu habites le pays que Yahvé a juré à tes pères, à Abraham, à Isaac et à Jacob, de leur donner.

## 31

<sup>1</sup> Moïse alla adresser ces paroles à tout Israël.

<sup>2</sup> Il leur dit : « J'ai aujourd'hui cent vingt ans. Je ne peux plus sortir et entrer. Yahvé m'a dit : Tu ne passeras pas ce Jourdain.

<sup>3</sup> Yahvé, votre Dieu, passera lui-même devant vous. Il détruira ces nations devant toi, et tu les déposséderas. Josué passera devant toi, comme l'a dit l'Éternel.

<sup>4</sup> L'Éternel leur fera ce qu'il a fait à Sihon et à Og, les rois des Amoréens, et à leur pays, quand il les a détruits.

<sup>5</sup> Yahvé les livrera devant toi, et tu les traiteras selon tous les commandements que je t'ai donnés.

<sup>6</sup> Soyez forts et courageux. Ne les craignez pas et n'ayez pas peur d'eux, car c'est Yahvé votre Dieu lui-même qui vous accompagne. Il ne te fera pas défaut et ne t'abandonnera pas. »

<sup>7</sup> Moïse appela Josué et lui dit, en présence de tout Israël : « Sois fort et courageux, car tu

iras avec ce peuple dans le pays que Yahvé a juré à leurs pères de leur donner, et tu le leur feras posséder.

<sup>8</sup> C'est Yahvé lui-même qui vous précède. Il sera avec vous. Il ne vous laissera pas tomber et ne vous abandonnera pas. N'ayez pas peur. Ne vous découragez pas. »

<sup>9</sup> Moïse écrivit cette loi et la remit aux prêtres, fils de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de Yahvé, et à tous les anciens d'Israël.

<sup>10</sup> Moïse leur donna cet ordre : « Au bout de sept ans, à l'époque fixée pour l'année de la libération, à la fête des tentes,

<sup>11</sup> lorsque tout Israël sera venu se présenter devant Yahvé votre Dieu, au lieu qu'il choisira, vous lirez cette loi devant tout Israël, en l'entendant.

<sup>12</sup> Rassemble le peuple, les hommes, les femmes, les petits enfants et les étrangers qui sont dans tes portes, afin qu'ils entendent, qu'ils apprennent, qu'ils craignent Yahvé ton Dieu et qu'ils s'appliquent à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi,

<sup>13</sup> et que leurs enfants, qui n'ont pas connu, entendent et apprennent à craindre Yahvé ton Dieu, aussi longtemps que vous vivrez dans le pays dont vous prendrez possession en passant le Jourdain. »

<sup>14</sup> Yahvé dit à Moïse : « Voici que tes jours approchent où tu dois mourir. Appelle Josué, et présentez-vous dans la tente d'assignation, afin que je lui donne des ordres. »

Moïse et Josué y allèrent, et se présentèrent dans la tente de la Rencontre.

<sup>15</sup> Yahvé apparut dans la Tente dans une colonne de nuée, et la colonne de nuée se tenait au-dessus de l'entrée de la Tente.

<sup>16</sup> Yahvé dit à Moïse : « Voici, tu vas dormir avec tes pères. Ce peuple se lèvera et se prostituera après les dieux étrangers du pays où il se rendra, il m'abandonnera et rompra l'alliance que j'ai conclue avec lui.

<sup>17</sup> En ce jour-là, ma colère s'enflammera contre eux, je les abandonnerai, je leur cacherai ma face, ils seront dévorés, et beaucoup de maux et de tourments les atteindront, au point qu'ils diront en ce jour-là : « Ces maux ne nous ont-ils pas atteints parce que notre Dieu n'est pas au milieu de nous ? »

<sup>18</sup> En ce jour-là, je cacherai ma face à cause de tout le mal qu'ils ont fait, en se tournant vers d'autres dieux.

<sup>19</sup> « Maintenant, écrivez ce cantique pour vous-mêmes, et enseignez-le aux enfants d'Israël. Mettez-le dans leur bouche, afin que ce cantique soit pour moi un témoignage contre les enfants d'Israël.

<sup>20</sup> Car lorsque je les aurai fait entrer dans le pays que j'ai juré à leurs pères, où coulent le lait et le miel, et qu'ils auront mangé, se seront rassasiés et auront grossi, ils se tourneront vers d'autres dieux et les serviront, ils me mépriseront et rompront mon alliance.

<sup>21</sup> Il arrivera, quand beaucoup de maux et d'ennuis les auront frappés, que ce cantique leur servira de témoignage, car il ne sera pas oublié

de la bouche de leurs descendants, car je connais leurs voies et ce qu'ils font aujourd'hui, avant de les faire entrer dans le pays que je leur ai promis. »

<sup>22</sup> Moïse écrivit donc ce chant le jour même, et l'enseigna aux enfants d'Israël.

<sup>23</sup> Il donna des ordres à Josué, fils de Nun, et dit : « Sois fort et courageux, car tu feras entrer les enfants d'Israël dans le pays que je leur ai juré. Je serai avec toi. »

<sup>24</sup> Lorsque Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, jusqu'à ce qu'elles fussent achevées,

<sup>25</sup> Moïse donna cet ordre aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel :

<sup>26</sup> Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Éternel, votre Dieu, afin qu'il y serve de témoignage contre vous.

<sup>27</sup> Car je connais ta rébellion et ta raideur de cou. Voici, alors que je suis encore vivant avec vous aujourd'hui, vous avez été rebelles à Yahvé. Combien plus après ma mort ?

<sup>28</sup> Assemblez auprès de moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers, afin que je prononce ces paroles à leurs oreilles, et que j'appelle le ciel et la terre en témoignage contre eux.

<sup>29</sup> Car je sais qu'après ma mort, vous vous corrompez, vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite, et que le malheur vous atteindra dans la suite des temps, parce que vous ferez ce qui est mal aux yeux de Yahvé, pour l'irriter par l'ouvrage de vos mains. »

30 Moïse fit entendre à toute l'assemblée d'Israël les paroles de ce cantique, jusqu'à ce qu'elles fussent achevées.

## 32

- <sup>1</sup> Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai.  
Que la terre entende les paroles de ma bouche.
- <sup>2</sup> Ma doctrine tombera comme la pluie.  
Mon discours se condensera comme la rosée,  
comme la pluie brumeuse sur l'herbe tendre,  
comme les averses sur l'herbe.
- <sup>3</sup> Car je proclamerai le nom de Yahvé.  
Attribuez la grandeur à notre Dieu !
- <sup>4</sup> The Rock : son travail est parfait,  
car toutes ses voies sont justes.  
Un Dieu de fidélité qui ne fait pas de mal,  
Il est juste et droit.
- <sup>5</sup> Ils l'ont corrompu.  
Ils ne sont pas ses enfants, à cause de leur défaut.  
C'est une génération perverse et tordue.
- <sup>6</sup> Est-ce ainsi que vous remboursez Yahvé,  
des gens stupides et imprudents ?  
N'est-ce pas ton père qui t'a acheté ?  
Il vous a fait et vous a établi.
- <sup>7</sup> Souviens-toi des jours d'autrefois.  
Considérez les années de plusieurs générations.  
Demande à ton père, et il te montrera ;  
vos aînés, et ils vous le diront.
- <sup>8</sup> Quand le Très-Haut donna aux nations leur héritage,

quand il a séparé les enfants des hommes,  
il a fixé les limites des peuples  
selon le nombre des enfants d'Israël.  
9 Car le partage de Yahvé, c'est son peuple.  
Jacob est le lot de son héritage.  
10 Il le trouva dans une terre déserte,  
dans le désert hurlant.  
Il l'a entouré.  
Il se souciait de lui.  
Il l'a gardé comme la prunelle de ses yeux.  
11 Comme un aigle qui remue son nid,  
qui flottent sur ses jeunes,  
il a déployé ses ailes,  
il les a pris,  
il les portait sur ses plumes.  
12 Yahvé seul l'a conduit.  
Il n'y avait pas de dieu étranger avec lui.  
13 Il l'a fait monter sur les hauts lieux de la terre.  
Il a mangé les fruits des champs.  
Il lui a fait sucer le miel de la roche,  
l'huile de la roche silex ;  
14 le beurre du troupeau, et le lait du troupeau,  
avec de la graisse d'agneau,  
des béliers de la race de Bashan, et des  
chèvres,  
avec le meilleur des blés.  
Du sang du raisin, vous avez bu du vin.  
15 Mais Jeshurun devint gras, et donna des coups  
de pied.  
Tu as grossi.  
Tu es devenu épais.  
Vous êtes devenu élégant.  
Puis il a abandonné Dieu qui l'a créé,  
et a rejeté le Rocher de son salut.

- 16 Ils l'ont excité à la jalousie avec des dieux étrangers.  
Ils l'ont irrité par des abominations.
- 17 Ils sacrifiaient aux démons, pas à Dieu,  
à des dieux qu'ils ne connaissaient pas,  
aux nouveaux dieux qui sont apparus  
récemment,  
que vos pères n'ont pas redouté.
- 18 Vous ne vous souvenez pas du Rocher qui est  
devenu votre père,  
et vous avez oublié le Dieu qui vous a donné  
la vie.
- 19 L'Éternel a vu et abhorré,  
à cause de la provocation de ses fils et de ses  
filles.
- 20 Il a dit : « Je leur cacherai ma face.  
Je verrai ce que sera leur fin ;  
car c'est une génération très perverse,  
des enfants en qui il n'y a pas de fidélité.
- 21 Ils m'ont excité à la jalousie par ce qui n'est pas  
Dieu.  
Ils m'ont provoqué à la colère par leurs  
vanités.  
Je les pousserai à la jalousie envers ceux qui ne  
sont pas un peuple.  
Je les provoquerai à la colère d'une nation  
insensée.
- 22 Car un feu s'est allumé dans ma colère,  
qui brûle jusqu'au plus profond du Sheol, \*  
dévore la terre avec son accroissement,  
et met le feu aux fondations des montagnes.

---

\* 32:22 Sheol est le lieu des morts.

- 23 « Je les accablerai de maux.  
Je vais dépenser mes flèches pour eux.
- 24 Ils seront épuisés par la faim,  
et dévorés par une chaleur brûlante  
et une destruction amère.  
J'enverrai sur eux les dents des animaux,  
avec le venin des vipères qui glissent dans  
la poussière.
- 25 Dehors l'épée arrachera,  
et dans les chambres,  
la terreur sur le jeune homme et la vierge,  
le nourrisson avec l'homme aux cheveux  
gris.
- 26 J'ai dit que je les disperserais au loin.  
Je ferais en sorte que leur souvenir dis-  
paraisse d'entre les hommes ;
- 27 si je ne craignais la provocation de l'ennemi,  
de peur que leurs adversaires ne jugent mal,  
de peur qu'ils ne disent : « Notre main s'est  
élevée » ;  
Yahvé n'a pas fait tout cela. »
- 28 Car c'est une nation sans conseil.  
Il n'y a aucune compréhension en eux.
- 29 Oh, qu'ils soient sages, qu'ils comprennent  
cela,  
qu'ils considèrent leur fin dernière !
- 30 Comment un seul pourrait-il chasser un millier,  
et deux ont mis en fuite dix mille personnes,  
à moins que leur Rock ne les ait vendus,  
et Yahvé les avait livrés ?
- 31 Car leur rocher n'est pas comme notre rocher,  
que même nos ennemis eux-mêmes  
conçèdent.



32 Car leur vigne est de la vigne de Sodome,  
des champs de Gomorrhe.

Leurs raisins sont des raisins empoisonnés.

Leurs grappes sont amères.

33 Leur vin est le poison des serpents,  
le venin cruel des aspics.

34 « N'est-ce pas là ce qui est mis en réserve chez  
moi,  
scellé parmi mes trésors ?

35 A moi la vengeance, la rétribution !  
au moment où leur pied glisse,  
car le jour de leur calamité est proche.  
Leur destin se précipite sur eux. »

36 Car Yahvé jugera son peuple,  
et avoir de la compassion pour ses servi-  
teurs,  
quand il voit que leur pouvoir a disparu,  
qu'il n'y a plus personne qui reste, enfermé  
ou laissé en liberté.

37 Il dira : « Où sont leurs dieux ?  
le rocher dans lequel ils se sont réfugiés,

38 qui mangeaient la graisse de leurs sacrifices,  
et buvaient le vin de leur libation ?

Laissez-les se lever et vous aider !  
Laissez-les être votre protection.

39 « Voyez maintenant que c'est moi qui suis lui.  
Il n'y a pas de dieu avec moi.

Je tue et je fais vivre.

Je blesse et je guéris.

Il n'y a personne qui puisse délivrer de ma  
main.

<sup>40</sup> Car je lève ma main vers le ciel et je déclare,  
comme je vis pour toujours,  
<sup>41</sup> si j'aiguisé mon épée étincelante,  
ma main la saisit en guise de jugement ;  
Je me vengerai de mes adversaires,  
et rendra la pareille à ceux qui me haïssent.  
<sup>42</sup> Je vais rendre mes flèches ivres de sang.  
Mon épée dévorera la chair avec le sang des  
tués et des captifs,  
de la tête des chefs de l'ennemi. »

<sup>43</sup> Réjouissez-vous, nations, avec son peuple,  
car il vengera le sang de ses serviteurs.  
Il se vengera de ses adversaires,  
et fera l'expiation pour son pays et pour son  
peuple. †

<sup>44</sup> Moïse vint et prononça toutes les paroles de  
ce cantique aux oreilles du peuple, lui et Josué,  
fils de Nun.

<sup>45</sup> Moïse acheva de réciter toutes ces paroles à  
tout Israël.

<sup>46</sup> Il leur dit : « Fixez votre cœur à toutes les  
paroles que je vous annonce aujourd'hui, que  
vous ordonnerez à vos enfants d'observer et de  
mettre en pratique, toutes les paroles de cette loi.

<sup>47</sup> Car ce n'est pas une chose vaine pour vous,  
car il s'agit de votre vie, et c'est par elle que

---

† **32:43** Pour ce verset, les LXX disent : Cieux, réjouissez-vous avec lui, et que tous les anges de Dieu l'adorent ; Gentils, réjouissez-vous avec son peuple, et que tous les fils de Dieu s'affermissent en lui ; car il vengera le sang de ses fils, il rendra la vengeance et la justice à ses ennemis, et il récompensera ceux qui le haïssent ; et le Seigneur purgera le pays de son peuple.

vous prolongerez vos jours dans le pays où vous passerez le Jourdain pour le posséder. »

<sup>48</sup> Ce même jour, Yahvé parla à Moïse et dit :

<sup>49</sup> « Monte sur cette montagne d'Abarim, sur le mont Nebo, qui est dans le pays de Moab, en face de Jéricho, et regarde le pays de Canaan que je donne en propriété aux enfants d'Israël.

<sup>50</sup> Tu mourras sur la montagne où tu montes, et tu seras recueilli auprès de ton peuple, comme Aaron, ton frère, est mort sur la montagne de Hor, et a été recueilli auprès de son peuple ;

<sup>51</sup> parce que vous m'avez offensé au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de Meriba de Kadès, dans le désert de Tsin, parce que vous n'avez pas maintenu ma sainteté au milieu des enfants d'Israël.

<sup>52</sup> Car vous verrez le pays de loin ; mais vous n'irez pas là dans le pays que je donne aux enfants d'Israël. »

### 33

<sup>1</sup> Voici la bénédiction par laquelle Moïse, homme de Dieu, a béni les enfants d'Israël avant sa mort.

<sup>2</sup> Il dit,

« Yahvé est venu du Sinäi,  
et s'est élevé de Seir jusqu'à eux.

Il brillait du mont Paran.

Il est issu des dix mille saints.

A sa droite, il y avait une loi ardente pour eux. \*

<sup>3</sup> Oui, il aime le peuple.

---

\* **33:2** un autre manuscrit lit « Il est venu avec des myriades de saints du sud, du versant de ses montagnes ».

Tous ses saints sont dans votre main.  
Ils se sont assis à vos pieds.  
Chacun reçoit vos paroles.

<sup>4</sup> Moïse nous a donné une loi,  
un héritage pour l'assemblée de Jacob.

<sup>5</sup> Il était roi à Jeshurun,  
quand les chefs du peuple étaient réunis,  
toutes les tribus d'Israël réunies.

<sup>6</sup> « Que Ruben vive et ne meure pas ;  
Et que ses hommes ne soient pas trop nom-  
breux. »

<sup>7</sup> Ceci est pour Juda. Il a dit,  
« Écoute, Yahvé, la voix de Juda.  
Amenez-le à son peuple.

Avec ses mains, il s'est battu pour lui-même.

Tu seras un secours contre ses adversaires. »

<sup>8</sup> À propos de Lévi, il a dit,  
« Ton Thummim et ton Urim sont avec ton pieux,  
que vous avez prouvé à Massah,  
avec qui tu t'es disputé aux eaux de Meribah.

<sup>9</sup> Il dit de son père et de sa mère : « Je ne l'ai pas  
vu ».

Il n'a pas reconnu ses frères,  
et il ne connaissait pas non plus ses propres  
enfants ;  
car ils ont observé ta parole,  
et garde ton alliance.

<sup>10</sup> Ils enseigneront à Jacob tes ordonnances,  
et Israël ta loi.

Ils mettront de l'encens devant toi,  
et un holocauste entier sur ton autel.

<sup>11</sup> Yahvé, bénis ses compétences.  
Acceptez l'œuvre de ses mains.

Frappez les hanches de ceux qui se dressent  
contre lui,  
de ceux qui le haïssent, afin qu'ils ne  
ressuscitent pas. »

<sup>12</sup> A propos de Benjamin, il dit,  
« Le bien-aimé de Yahvé habitera en sécurité  
auprès de lui.  
Il le couvre toute la journée.  
Il habite entre ses épaules. »

<sup>13</sup> A propos de Joseph, il dit,  
« Son pays est béni par Yahvé,  
pour les choses précieuses des cieux, pour  
la rosée,  
pour le profond qui s'étend en dessous,

<sup>14</sup> pour les choses précieuses des fruits du soleil,  
pour les choses précieuses que la lune peut  
rapporter,

<sup>15</sup> pour les meilleures choses des anciennes  
montagnes,  
pour les choses précieuses des collines  
éternelles,

<sup>16</sup> pour les biens précieux de la terre et sa  
plénitude,  
la bonne volonté de celui qui vivait dans la  
brousse. †

Que cela tombe sur la tête de Joseph,  
sur la couronne de la tête de celui qui a été  
séparé de ses frères.

<sup>17</sup> La majesté appartient au premier-né de son  
troupeau.  
Ses cornes sont les cornes du bœuf sauvage.

---

† **33:16** est-à-dire le buisson ardent d'Exode 3.3-4.

- Avec eux, il poussera tous les peuples  
jusqu'aux extrémités de la terre.  
Ce sont les dix mille d'Ephraïm.  
Ce sont les milliers de Manassé. »
- <sup>18</sup> Sur Zabulon, il dit,  
« Réjouis-toi, Zabulon, de ta sortie ;  
et Issachar, dans vos tentes.
- <sup>19</sup> Ils appelleront les peuples sur la montagne.  
Ils y offriront des sacrifices de justice,  
car ils puiseront dans l'abondance des mers,  
les trésors cachés du sable. »
- <sup>20</sup> A propos de Gad, il dit,  
« Celui qui élargit Gad est béni.  
Il habite comme une lionne,  
et déchire le bras et la couronne de la tête.
- <sup>21</sup> Il a fourni la première partie pour lui-même,  
car la part du législateur lui était réservée.  
Il est venu avec les têtes du peuple.  
Il a exécuté la justice de Yahvé,  
Ses ordonnances avec Israël. »
- <sup>22</sup> A propos de Dan, il dit,  
« Dan est un lionceau  
qui bondit hors de Bashan. »
- <sup>23</sup> A propos de Nephtali, il dit,  
« Naphtali, satisfait de la faveur,  
plein de la bénédiction de Yahvé,  
Posséder l'ouest et le sud. »
- <sup>24</sup> A propos d'Asher, il a dit,  
« Asher a la chance d'avoir des enfants.  
Qu'il soit accepté par ses frères.  
Qu'il trempe son pied dans l'huile.
- <sup>25</sup> Tes barres seront en fer et en bronze.  
Ta force sera à la mesure de tes jours.

- 26 « Il n'y a personne comme Dieu, Jeshurun,  
qui chevauche les cieux pour vous aider,  
dans son excellence sur les cieux.
- 27 Le Dieu éternel est ta demeure.  
En dessous, il y a les bras éternels.  
Il a chassé l'ennemi de devant vous,  
et a dit : « Détruisez !
- 28 Israël habite en sécurité,  
la seule fontaine de Jacob,  
Au pays du grain et du vin nouveau.  
Oui, ses cieux laissent tomber la rosée.
- 29 Tu es heureux, Israël !  
Qui est comme vous, un peuple sauvé par  
Yahvé,  
le bouclier de ton aide,  
l'épée de votre excellence ?  
Vos ennemis se soumettront à vous.  
Tu fouleras leurs hauts lieux. »

## 34

<sup>1</sup> Moïse monta des plaines de Moab au mont Nébo, au sommet du Pisga, qui est en face de Jéricho. Yahvé lui montra tout le pays de Galaad jusqu'à Dan,

<sup>2</sup> tout Nephtali, le pays d'Éphraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer Occidentale,

<sup>3</sup> et le sud,\* la plaine de la vallée de Jéricho, la ville des palmiers, jusqu'à Zoar.

<sup>4</sup> Yahvé lui dit : « Voici le pays que j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : « Je le donnerai à ta postérité ». Je te l'ai fait voir de tes yeux, mais tu n'y passeras pas. »

---

\* 34:3 ou, Negev

<sup>5</sup> Et Moïse, serviteur de Yahvé, mourut là, au pays de Moab, selon la parole de Yahvé.

<sup>6</sup> Il fut enterré dans la vallée du pays de Moab, en face de Beth Peor, mais personne ne sait encore aujourd'hui où se trouve sa tombe.

<sup>7</sup> Moïse était âgé de cent vingt ans lorsqu'il mourut. Son œil ne s'était pas affaibli, et sa force n'avait pas disparu.

<sup>8</sup> Les enfants d'Israël pleurèrent Moïse dans les plaines de Moab pendant trente jours, jusqu'à ce que les jours de deuil de Moïse fussent terminés.

<sup>9</sup> Josué, fils de Nun, était rempli de l'esprit de sagesse, car Moïse avait posé ses mains sur lui. Les enfants d'Israël l'écoutèrent et firent ce que l'Éternel avait ordonné à Moïse.

<sup>10</sup> Depuis lors, il n'a pas paru en Israël de prophète semblable à Moïse, que l'Éternel a connu face à face,

<sup>11</sup> par tous les signes et les prodiges que l'Éternel l'a envoyé faire au pays d'Égypte, à Pharaon, à tous ses serviteurs et à tout son pays,

<sup>12</sup> par toute la puissance de sa main et par toutes les merveilles qu'il a faites aux yeux de tout Israël.



**Sainte Bible libre pour le monde**  
**The Holy Bible in French, Sainte Bible Libre pour le**  
**monde translation**

Public Domain

Language: français (French)

Translation by: David Williams

Contributor: Michael Paul Johnson

Domaine Public

Il s'agit d'un brouillon de traduction. Il est en cours de relecture et d'édition. Si vous trouvez des erreurs, veuillez nous en informer à <https://eBible.org/cgi-bin/contact.cgi>.

This is a draft translation. It is being proofread and edited. If you find errors, please let us know at <https://eBible.org/cgi-bin/contact.cgi>.

2025-05-15

---

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 15 May 2025 from source files dated 15 May 2025

571c41a7-07bb-5560-aeec-f90c77fce072